

# Rapport moral 2023

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES *ec*  
Région Paris Ile-de-France

# Renforcer l'attractivité et innover pour l'avenir de notre profession



**C**hères consœurs et chers confrères

Le rapport moral que vous vous apprêtez à consulter reflète une partie des actions menées en 2023 au service des experts-comptables franciliens et de leurs collaborateurs. Toute l'année, avec mon équipe d'élu.e.s et de permanent.e.s de l'Ordre, nous avons

concentré nos efforts sur **trois axes essentiels** à la vie des cabinets.

À commencer par le **renforcement de notre attractivité** auprès des plus jeunes en allant directement dans les écoles et en communiquant massivement sur les réseaux sociaux. Les étudiants déjà insérés dans nos filières ont également bénéficié d'un plus grand soutien à travers des bourses ou des événements dédiés. Le projet phare de l'année est sans doute l'inauguration du tout nouveau campus de Sup'Expertise, à Courbevoie. Grâce à la mobilisation conjointe de l'Ordre d'Île-de-France et des CRCC de Paris et de Versailles, le site accueille désormais plus de 700 étudiants formés pour rejoindre nos cabinets.

L'année 2023 a été marquée par la préparation des cabinets à l'arrivée de la facturation électronique (initialement prévue en 2024 puis reportée en 2026). Cette évolution technologique, bien que complexe, nous offre des perspectives en matière de réduction des coûts et de gain de temps pour nos équipes. Elle nous permet de libérer des ressources pour nous concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée pour nos clients. C'est pourquoi nous vous avons proposé des ateliers dédiés à la transformation des cabinets, la fresque de la facture électronique pour sensibiliser vos collaborateurs aux changements à venir, ou encore des webinaires techniques sur le même sujet. Parallèlement, nos comités et nos clubs vous proposent de vous former et de vous outiller pour lancer de nouvelles missions auprès de vos clients : durabilité, patrimoine, full service, CSE, associations, mécénat, transmission, etc.

Notre profession ne se transforme pas seulement à travers les nouvelles technologies. Il s'agit aussi d'une **évolution des compétences**. Ainsi, l'Ordre des experts-comptables a investi plusieurs millions d'euros dans le programme Profession Comptable 2030 qui regroupe des formations techniques et comportementales à destination de nos collaborateurs. Par ailleurs, Sup'Expertise, notre institut régional de formation continue d'accompagner les 3 500 stagiaires franciliens.

En 2023, l'Ordre a multiplié les initiatives pour **simplifier votre quotidien**. Les services régaliens ont été fortement sollicités, répondant à un besoin croissant d'accompagnement. C'est pourquoi nous nous efforçons de moderniser nos échanges avec chacune et chacun d'entre vous afin de vous répondre mieux et plus vite. La plateforme Espace pro vous permet désormais de vous inscrire au Tableau, de gérer vos cotisations, de suivre votre stage ou votre contrôle qualité de manière totalement dématérialisée. Nous poursuivrons cette digitalisation dans les mois à venir.

À l'inverse, l'institution est intransigeante avec celles et ceux qui ne respectent pas la profession à commencer par la lutte sans relâche contre les illégaux que nous traquons et pour lesquels nous obtenons des condamnations de plus en plus lourdes.

Loin d'être exhaustif, cet éditorial vous invite à découvrir tous les services et les outils à votre disposition dans les pages suivantes.

Toute l'équipe de l'Ordre régional, que je remercie, et moi-même, restons à votre disposition.

**Virginie Roitman,**

Présidente de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France



# Sommaire

## Rapport moral 2023

Édito	02
Élus	05
Chiffres clés	06
Missions de l'Ordre	07

## 01.

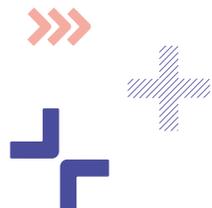
### Accompagner l'évolution et le développement des cabinets

- 1. L'Ordre francilien mobilise toutes les énergies pour promouvoir la profession** 15
  - › Des ambassadeurs au service de l'attractivité
  - › Une vitrine de la profession du chiffre
  - › Découvrir le métier : les business games
  - › Faciliter le recrutement
- 2. Formation : optimiser les compétences métiers** 18
  - › Une journée dédiée aux jeunes experts-comptables
  - › Make it easy : l'Ordre poursuit son partenariat solidaire !
  - › Profession comptable 2030 : le métier de demain
  - › Sup'Expertise : l'institut régional de formation déploie son campus !
- 3. Soutenir les futurs professionnels** 21
  - › Aux petits soins des stagiaires
  - › Booster les mémorialistes
  - › Créer un réseau confraternel

## 02.

### Transformer les pratiques : entre innovation, durabilité et nouvelles missions

- 1. Transformer : l'innovation bouleverse les pratiques professionnelles** 25
  - › La facturation électronique : une opportunité pour les cabinets
  - › L'innovation : un enjeu phare pour les cabinets
  - › INNEST accélère les outils de demain
- 2. La durabilité : un défi pour les métiers du chiffre** 29
  - › Les actions du comité Durabilité
  - › Rompre avec les idées reçues
  - › Quand expertise comptable et le mécénat s'assemblent
- 3. Nouvelles missions : ouvrir des perspectives** 31
  - › Développer ses missions avec les clubs
  - › Autour du secteur associatif
  - › La transmission d'entreprise, un enjeu de taille
  - › Comité CSE : se tenir informé des changements de réglementation
  - › Zoom sur les UE 2023



# 03.

## Garantir la confiance des clients

- 1. Sécuriser les pratiques** 36
  - › La lutte contre l'exercice illégal au service de l'ordre public économique
  - › La commission Assistance et surveillance de la profession
  - › Commission Résolution des litiges
  - › Commission Contrôle ponctuel
- 2. Accompagner les professionnels du chiffre** 41
  - › LUCA : l'espace de coworking au cœur de Paris
  - › Les dispositifs de sauvegarde et d'entraide : comité Solidaire, Sérénité Pro
  - › Les outils : Espace pro et Cap Performance
  - › Bénéficier d'un contrôle qualité pour challenger sa performance
  - › L'Ordre francilien au cœur de la prévention des entreprises en difficulté
- 3. La déontologie au cœur de votre exercice professionnel** 46
  - › La commission Déontologie et études techniques
  - › La Chambre régionale de discipline : faire respecter l'image et les règles de la profession
- 4. Développer les compétences et les connaissances** 48
  - › Loi de finances 2023 : le rendez-vous immanquable du début de l'année
  - › Les RDV au 50

# 04.

## Les projets à venir

- 1. L'Ordre en 2024...** 51
  - › Un programme ambassadeurs officiellement lancé
  - › Cap sur la durabilité
  - › Remise à neuf de PON
  - › RDV au 50 spécial exercice illégal
  - › Conférences dans les tribunaux de commerce franciliens pour la prévention des difficultés des entreprises

# Les élus au service de la profession



**VIRGINIE ROITMAN**  
PRÉSIDENTE



**ÃÏCHA  
AMEJJLOUD**



**LAURENT  
ARROUSSE**  
ASSESEUR



**LAURENT  
BARBA**



**DENIS  
BARBAROSSA**  
ASSESEUR



**LAURENT  
BENOUDIZ**  
VICE-PRÉSIDENT



**MICHEL  
BOHDANOWICZ**  
VICE-PRÉSIDENT



**DELPHINE  
CABON**  
ASSESEUSE



**AGNÈS  
CAIRE**



**ÉLODIE CASSART**  
VICE-PRÉSIDENTE



**OLIVIER  
CERF**



**SANDRINE  
COHEN-SOLAL**  
ASSESEUSE



**MALDOROR  
DAVIER**



**PASCALE  
ESTIVAUX**



**GILLES  
GAMBARO**



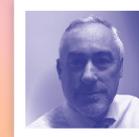
**MEHDI  
HASNAOUI**



**CAROLINE  
HELIN**



**FABRICE  
HEUVRARD**



**MICHEL  
JOLLY**



**STÉPHANIE  
LAPORTE**  
VICE-PRÉSIDENTE



**NICOLAS  
MAJOR**



**PHILIPPE  
MESSIKA**  
ASSESEUR



**ÉMILIE  
MORIO**  
TRÉSORIÈRE



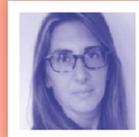
**RODRIGUE  
NGONO BODO**



**ÉLODIE  
PERRUCHE**



**MAX  
PEUVRIER**



**AMÉLIE  
RAMARA**



**BRICE  
ROGIR**



**VITAL  
SAINT-MARC**  
VICE-PRÉSIDENT



**CYRIL  
THOUMYRE**



**JEAN-MARIE  
THUMERELLE**  
VICE-PRÉSIDENT



**MAX  
VERMOREL**



**MATHIEU  
VIALAY**



**ISABELLE  
WARAIN**



**NICOLAS  
YAKOUBOWITCH**  
ASSESEUR



**JÉRÉMY  
YOUNES**



# L'Ordre des experts-comptables franciliens

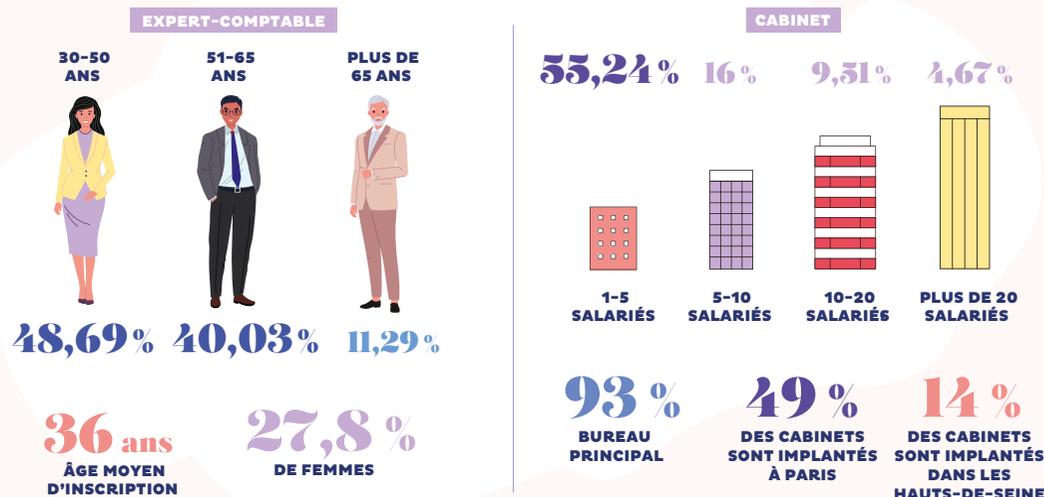
L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES EST PLACÉ SOUS LA TUTELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, IL ASSURE LA REPRÉSENTATION ET LA PROMOTION DE LA PROFESSION, ET VEILLE AU RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE.



## En 2023, ont été inscrits :



## Profil de l'expert-comptable francilien :



# Les commissions régaliennes

## > COMMISSION DU TABLEAU



Veille au respect de la réglementation, notamment lors des grandes étapes de la vie professionnelle des experts-comptables : inscription, association, modification, radiation... Au-delà de ce rôle de contrôle, la commission s'efforce d'engager le dialogue avec les confrères en difficulté et de les aider à trouver les solutions les plus adaptées.

– Présidée par  
*Jean-Marie Thumerelle*

## > COMMISSION QUALITÉ



Organise les contrôles qualité des cabinets en conformité avec les textes régissant ce dispositif et propose des actions destinées à diffuser les normes professionnelles et à améliorer la qualité des travaux des experts-comptables. Cette commission s'emploie à guider les experts-comptables dans la transformation de leur cabinet.

– Présidée par  
*Virginie Roitman*

## > COMITÉ DES NORMES



A pour vocation d'aider les confrères franciliens dans leur exercice professionnel et de les sécuriser dans la mise en œuvre de nouvelles missions. Il répond principalement aux questions relatives à l'application des normes professionnelles.

– Présidé par  
*René Keravel*

## > COMMISSION DÉONTOLOGIE



Veille au respect des règles et répond aux questions qui lui sont soumises, aussi bien par les membres de l'Ordre que par des tiers. Elle est appelée à se prononcer sur de nombreux sujets, parmi lesquels les incompatibilités, le secret professionnel, la rémunération de l'expert-comptable, le droit de rétention... Tous les après-midis, une équipe de juristes répond aux questions de déontologie des confrères et alimente une foire aux questions en ligne.

– Présidée par  
*Vital Saint-Marc*

## > COMMISSION ARTICLE 7BIS



Participe aux jurys de la DGFIP pour examiner les dossiers des candidats à la passerelle Article 7bis, qui permet aux non-titulaires du diplôme d'expertise comptable de demander leur inscription au Tableau. Accompagne les candidats dans la préparation de leur dossier grâce à une cellule coaching.

– Présidée par  
*Nicolas Yakoubowitch*

## > COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS



Intervient sur demande de la direction générale des impôts et des finances publiques pour assister les contribuables dans le cadre de litiges avec l'administration, suite à un redressement notifié.

– Présidée par  
*Delphine Cabon*

### › COMMISSION STAGE ET PRESTATION DE SERMENT



Accompagne les stagiaires au quotidien et leur propose des services sur-mesure, pour les conduire vers la réussite et l'accès à l'exercice libéral. Elle propose des formations dans tous les secteurs pouvant intéresser les cabinets d'expertise comptable. La commission accompagne les stagiaires jusqu'à leur prestation de serment et dans les étapes les menant à leur prise de fonction dans la profession.

– Présidée par  
*Élodie Cassart*

### › COMMISSION CONTRÔLE PONCTUEL



Examine le comportement professionnel des experts-comptables inscrits, de manière à s'assurer de leur conformité avec les textes régissant la profession et avec le code de déontologie.

– Présidée par  
*Jean-Marie Thumerelle*

### › COMITÉ RÉGIONAL DU STAGE



Étudie les demandes d'inscription, de validation de fin de stage, de transfert, de changement de maître de stage, de suspension, de prolongation et de radiation. Il peut être amené à recevoir des experts-comptables stagiaires qui ne respectent pas les obligations du stage et à prendre des sanctions administratives.

– Présidé par  
*Pierre Faucon*

### › CHAMBRE RÉGIONALE DE DISCIPLINE



A pour mission de sanctionner les manquements aux devoirs de la profession, que ces manquements donnent lieu ou non à des sanctions devant les juridictions de droit commun. Elle est composée d'un président désigné par le premier président de la Cour d'appel et de deux membres élus du conseil régional de l'Ordre.

– Assesseurs : *Vital Saint-Marc*  
et *Delphine Cabon*

### › COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL ET LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE



Participe activement à la lutte contre les faussaires et les fraudeurs de masse, aux côtés des magistrats et des services de police spécialisés avec l'entier soutien de notre Tutelle.

– Présidée par  
*Michel Bohdanowicz*



# Services régaliens

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ PRODUCTIVE POUR LES SERVICES RÉGALIENS DE L'ORDRE FRANCILIEN QUI ONT INTENSIFIÉ LEURS ACTIONS VISANT À ACCOMPAGNER LES EXPERTS-COMPTABLES DANS LEUR EXERCICE ET NOTAMMENT DANS LE SOUTIEN DES CLIENTS EN DIFFICULTÉ.

## Quelques chiffres

### DÉONTOLOGIE

  
**1 286**  
RÉPONSES  
POUR L'ANNÉE 2023

### LUTTE CONTRE L' EXERCICE ILLÉGAL ET LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE

  
**214**  
SIGNALEMENTS  
REÇUS SUR L'ANNÉE

  
**32**  
PLAINTES  
DÉPOSÉES

  
**13**  
CONDAMNATIONS  
PRONONCÉES

  
**51 100 €**  
DE DOMMAGES  
ET INTÉRÊTS  
alloués à l'OEC  
IDF

### CONCILIATION ET ARBITRAGE

  
**124**  
DOSSIERS CLOS

  
**115**  
DOSSIERS  
EN COURS

### COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES

  
**106**  
DOSSIERS CLOS

  
**68**  
DOSSIERS  
EN COURS

### STAGE

  
PRÈS DE  
**4000**  
STAGIAIRES

  
**683**  
ATTESTATIONS DE FIN  
DE STAGE DÉLIVRÉES

# Performance et évolution de la profession

## › COMMISSION INNOVATION

A pour vocation de développer des outils destinés à dynamiser la performance des cabinets. La commission apporte également un accompagnement pédagogique sur les nouvelles pratiques et opportunités liées à la transformation digitale.

– Présidée par Cyril Thoumyre



## › COMITÉ CSE

Sensibilise les élus et les représentants de comités d'entreprises au rôle et à l'importance de l'expert-comptable. Il propose également aux confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CSE.

– Présidé par Jean-Luc Scemama



## › CENTRE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES (CIP 75)

Promeut, organise et rend accessible l'information sur la prévention des difficultés des entreprises. Chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois, le CIP 75 propose des entretiens confidentiels et gratuits, assurés par un expert-comptable, un avocat et un juge consulaire, pour informer les chefs d'entreprise sur les dispositifs existants susceptibles de les aider à résoudre leurs difficultés. Pour en savoir plus, [www.cip75.fr](http://www.cip75.fr).

– Présidé par Nicolas Yakoubowitch



## › COMMISSION PARITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Propose et met en œuvre des actions concrètes pour assurer une plus grande parité et diversité dans la profession comptable, veiller à une grande visibilité des minorités et sensibiliser les experts-comptables aux atouts de cabinets plus inclusifs.

– Présidée par Aïcha Amejjoud



## › COMITÉ TRANSMISSION

Élabore des outils pour promouvoir et faciliter les missions de transmission d'entreprise, mais aussi pour contribuer à faire prendre conscience du rôle crucial que les experts-comptables peuvent apporter dans ce type d'opération.

– Présidé par Jean-Luc Scemama



## › COMITÉ PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DES CLIENTS

Met en place la cellule "Soutenir vos clients en difficulté" et en partenariat avec les tribunaux de commerce d'Île-de-France, aide les experts-comptables à mieux accompagner leurs clients fortement touchés par la crise, à anticiper les risques et à mettre en place des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

– Présidé par Nicolas Yakoubowitch



## › COMITÉ DURABILITÉ

Aide les experts-comptables à anticiper les tendances en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Son rôle est notamment de sensibiliser les experts-comptables et les entreprises aux atouts de la comptabilité extra-financière et de proposer des outils concrets pour développer ce type de missions.

– Présidé par Delphine Lubrani



## › COMMISSION MÉCÉNAT

A pour vocation de promouvoir cette mission d'accompagnement et de proposer conférences et outils pratiques pour sensibiliser les entreprises aux nombreux atouts du mécénat.

– Présidée par Laurent Arrouasse



## › COMITÉ ASSOCIATIONS

Propose un lieu de réflexion, d'échanges et de prospective pour aider les confrères à développer des missions auprès des responsables d'associations et de fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des organisations syndicales dans des secteurs variés.

– Présidé par Karim Bangoura



# Confraternité et relations confrères

## > COMITÉ SOLIDAIRE



Apporte son aide aux experts-comptables en difficulté. Composé de confrères et confrères expérimentés, véritable cellule d'accompagnement des professionnels confrontés à des problèmes de santé, à des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel.

– Présidé par Patrick Soussana

## > COMMISSION RÉSOLUTION DES LITIGES



Intervient pour régler les litiges entre clients et experts-comptables ou entre experts-comptables par la voie de la conciliation ou de l'arbitrage. La commission intervient également en cas de manquement aux devoirs professionnels.

– Présidée par Michel Bohdanowicz

## > COMMISSION ASSISTANCE ET SURVEIL- LANCE DE LA PROFESSION



A pour mission d'aider les confrères en difficulté. Elle intervient dans le cadre de procédures collectives (assistance des professionnels devant le tribunal) et se rapproche des professionnels faisant l'objet de difficultés organisationnelles ou liées à la santé. La commission a un rôle de surveillance de la profession, et veille au respect des conditions d'exercice. Elle intervient en cas de problématiques transversales touchant un même expert-comptable.

Afin de renforcer cette surveillance, une « cellule de détection des risques » a été créée, dont l'objet est de prévenir et détecter le plus tôt possible des situations à risque.

– Présidée par Virginie Roitman

## > COMMISSION JEUNES EXPERTS-COMPTABLES



Veille, en coordination avec le club des jeunes experts-comptables, à la bonne intégration des jeunes experts-comptables dans la profession, en proposant des conférences et un accompagnement spécifique pour faciliter le démarrage de leur activité, les aider à étoffer leur réseau, leur faire découvrir tous les outils mis à leur disposition par les instances...

– Présidée par Emilie Morio

## > COMITÉ SIMPLIFICATION



Est l'interface de « facilitation » pour la résolution des dysfonctionnements rencontrés par les confrères franciliens avec les administrations fiscales et sociales.

Lorsqu'un blocage survient, le comité Simplification peut vous aider à entrer en contact avec Urssaf, DRFIP...

Vous pouvez saisir le comité qui interviendra auprès des administrations en adressant vos questions à l'adresse suivante : [simplification@oec-paris.fr](mailto:simplification@oec-paris.fr)

– Présidé par Fabrice Heuvrard



# Communication et attractivité

## > COMMISSION ATTRACTIVITÉ

Contribue au rayonnement de la profession et promeut son image auprès des jeunes. Les événements et publications de cette commission portent l'ambition de séduire de nouveaux talents, mais aussi de les fidéliser en leur proposant des perspectives d'avenir.

– Présidée par *Stéphanie Laporte*



# Administration et finances

## > COMMISSION ADMINISTRATION ET FINANCES

Établit les comptes annuels. Collecte les cotisations. Veille au contrôle budgétaire, au suivi de la trésorerie et au règlement des dépenses, par un trésorier élu, distinct des membres de la commission.

– Présidée par *Max Vermorel*



## > COMMISSION COMMUNICATION

Informe et anime la communauté des experts-comptables franciliens par l'organisation de manifestations et la diffusion de publications. Elle assure également la promotion de la profession auprès de chefs d'entreprise, des jeunes et du grand public.

– Présidée par *Virginie Roitman*



# Formation et clubs

## › COMMISSION FORMATION / SUP'EXPERTISE

Sup'Expertise est l'école de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil. Cet établissement est né de la fusion entre l'ACE (premier CFA pour l'expertise comptable en région parisienne) et l'Asforef (institut de formation de l'OEC IDF, de la CRCC de Paris et de la CRCC de Versailles et du Centre).

– Présidée par *Julien Tokarz*



## › LES CLUBS

### — CLUB FISCAL

Le club Fiscal est un lieu d'échanges entre consœurs et confrères qui souhaitent développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal. Il organise des conférences publiques sur des sujets d'actualité destinées à promouvoir le rôle de l'expert-comptable dans cette discipline pointue.

– Présidé par *Mehdi Hasnaoui*



### — CLUB SOCIAL

Le club Social est un lieu d'échanges qui permet aux experts-comptables, aux responsables du « pôle social » et aux collaborateurs de cabinet d'actualiser régulièrement leurs connaissances en matière législative et réglementaire, par le biais d'ateliers, de conférences et d'outils méthodologiques.

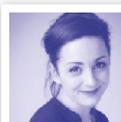
– Présidé par *Patrick Benfredj*



### — CLUB MISSION DAF EXTERNALISÉ

Créé en 2019, le club Mission DAF externalisé accompagne les experts-comptables qui souhaitent développer des missions de direction financière. Il propose à ses adhérents des conférences, des outils pratiques, mais aussi l'accès à un réseau social collaboratif pour échanger ses bonnes pratiques et étoffer son réseau.

– Présidé par *Stéphanie Laporte*



### — CLUB PATRIMOINE

Créé en janvier 2017, le club Patrimoine fédère les professionnels du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit, qui veulent assister leurs clients dans la gestion de leur patrimoine. Il favorise les échanges entre professionnels, organise des conférences pédagogiques animées par les plus grands spécialistes en la matière, contribue à perfectionner les compétences des membres de l'Ordre sur les missions de conseil patrimonial.

– Présidé par *Laurent Barba*



### — CLUB INOVACIO BY OEC IDF

Créé en 2021, le club Inovacio by OEC IDF est la première communauté d'experts-comptables souhaitant échanger sur les outils et solutions innovantes des métiers du chiffre. Les membres échangent sur le forum de la plateforme Slack sur les bonnes pratiques et partagent leurs expériences et leurs solutions. Des webinaires mensuels sont programmés pour aborder des sujets d'actualité qui pourront être approfondis sur la plateforme Slack.

– Présidé par *Gilles Bösiger*



01.

# Accompagner l'évolution et le développement des cabinets

1. L'ORDRE FRANCILIEN MOBILISE TOUTES LES ÉNERGIES  
POUR PROMOUVOIR LA PROFESSION
2. FORMATION : OPTIMISER LES COMPÉTENCES MÉTIERS
3. SOUTENIR LES FUTURS PROFESSIONNELS

GRANDE CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ, PRÉPARATION AUX TRANSFORMATIONS DU MÉTIER,  
ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES, PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LES SALONS PROFESSIONNELS...  
POUR RELANCER L'ATTRACTIVITÉ ET MODERNISER L'IMAGE DU MÉTIER, LES ÉLUS  
ET LES PERMANENTS INVESTISSENT TOUS LES LEVIERS MIS À LEUR DISPOSITON.

# L'Ordre francilien mobilise toutes les énergies pour promouvoir la profession

AFIN DE POURSUIVRE SES ACTIONS DE PROMOTION DES MÉTIERS DU CHIFFRE AUPRÈS DES PLUS JEUNES, L'ORDRE FRANCILIEN A DÉVELOPPÉ EN 2023 UN PROGRAMME AMBASSADEURS ET A MULTIPLIÉ SES INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES SALONS D'ORIENTATION.

Les ambassadeurs franciliens en 2023

PLUS DE  
**150**

AMBASSADEURS

**30**

INTERVENTIONS

EFFECTUÉES PAR L'ORDRE

DANS DES ÉTABLISSEMENTS

HORS INTERVENTIONS  
INDÉPENDANTES

**4**

SALONS  
D'ORIENTATION



## Des ambassadeurs au service de l'attractivité

Afin de pallier les difficultés de recrutement des cabinets d'expertise comptable, le CROEC IDF a renforcé ses actions de communication auprès des jeunes publics.

À l'heure où les témoignages et retours d'expériences sont plus que jamais plébiscités pour convaincre, une campagne de communication a été déployée afin d'inciter les professionnels déjà en exercice à devenir « ambassadeurs » de la profession.

“ Les cabinets d'expertise comptable en Île-de-France rencontrent des difficultés de recrutement. Le programme ambassadeurs est une opportunité unique de partir à la rencontre des jeunes et de leur transmettre notre goût pour les métiers du chiffre ! ”

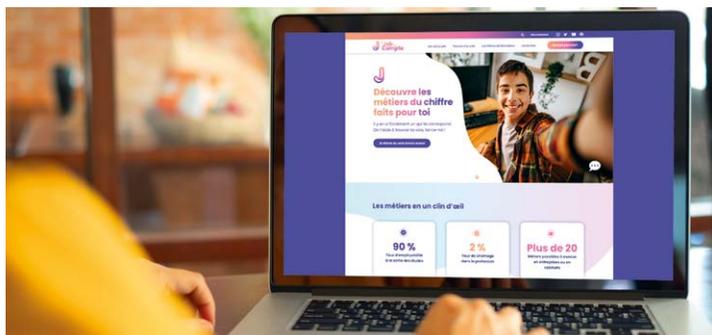
**Stéphanie Laporte**

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION ATTRACTIVITÉ  
DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE



Ce ne sont pas moins de 150 bénévoles qui ont répondu à cet appel afin d'intervenir dans les établissements et salons d'orientation, et transmettre leur passion à leurs futurs collaborateurs et confrères.

Afin qu'ils aient toutes les clés en main, un kit de communication leur a été fourni. Il contient les outils élaborés par l'Ordre francilien comme le magazine *Un job fait pour moi* réalisé en 2022, des chiffres clés et de nombreuses ressources permettant de démystifier quelques idées reçues sur la comptabilité et l'audit. Les ambassadeurs franciliens disposent de toutes les clés pour conquérir les professionnels de demain.



## Une vitrine de la profession du chiffre

Par sa plateforme *Un job qui compte*, l'Ordre francilien accompagne les jeunes dans leur orientation. Telle une boîte à outils, elle regroupe de nombreuses informations sur les métiers du chiffre pour les aider à se projeter dans l'univers de la gestion et de la comptabilité.



Pour découvrir les métiers qui leur correspondent le plus, la plateforme propose un quiz de personnalité. Les profils présentés les orientent vers la gestion, l'audit ou les professions du chiffre. Un job qui compte porte l'ambition de devenir la vitrine la plus complète des métiers de la comptabilité et de l'audit. Les jeunes étudiants y découvrent succinctement : la diversité des missions, la pluralité des modes d'exercice et les possibilités d'évolution durant toute la carrière professionnelle.

<https://www.unjobquicompte.fr>



## Découvrir le métier : les business games

Pour plonger concrètement les jeunes lycéens dans le métier, le conseil régional a organisé pour la 3<sup>e</sup> année consécutive un tournoi de gestion : le business game.

Cette compétition immerge les jeunes participants au cœur de la gestion d'une entreprise par la prise de décisions stratégiques. Ces business games existent en version prébac et postbac et accompagnent les étudiants dans leur choix d'orientation. Très plébiscités, ces rendez-vous sont devenus incontournables du conseil régional d'Île-de-France, attirant chaque année de plus en plus d'établissements.



## Les Business games en 2023

2

TOURNOIS

15

ÉCOLES

(+ 2 DEPUIS 2022)

32

ÉQUIPES

(+ 9 DEPUIS 2022)

114

PARTICIPANTS

(+ 37 DEPUIS 2022)

## Les journées du e-recrutement en 2023

2

SESSIONS

PLUS DE  
100

CABINETS

PRÈS DE  
370

ENTRETIENS

**Bigger**  
en 2023

663

CABINETS

PRÈS DE  
5 700

UTILISATEURS

PLUS DE  
4 000

CANDIDATURES  
ENVOYÉES

## Faciliter le recrutement

Afin de poursuivre l'accompagnement vers nos métiers, l'Ordre francilien continue de mettre en place les journées du e-recrutement, proposées depuis 2020.



Ces rendez-vous 100% distanciels ont lieu en avril et en juin. Les experts-comptables qui souhaitent embaucher des stagiaires et alternants participent à ces job dating en ligne qui se tiennent sur 2 jours de rencontres consécutifs.

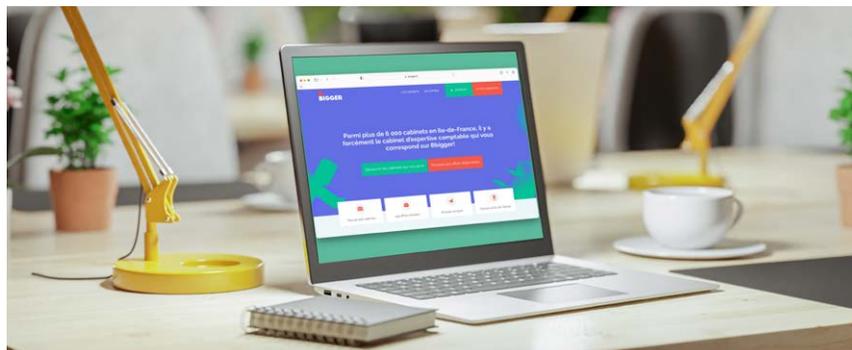
Chaque année de nombreuses offres d'emploi sont proposées par plus de 100 cabinets franciliens !

L'Ordre francilien poursuit ses actions de promotion de la plateforme **Bigger.fr** auprès des cabinets et des jeunes diplômés.



Ce site pensé à la manière d'un *Welcome to the jungle* de la compta offre l'opportunité d'explorer le marché de l'expertise comptable par l'intermédiaire d'un annuaire attractif des cabinets franciliens. Ce site de recrutement facilite les liens entre les cabinets et les candidats. Les candidats peuvent poster leurs CV, et les cabinets, leurs offres.

 <https://www.bigger.fr>



## Zoom sur Allo impôt



Allo impôt est l'opération citoyenne par nature de l'Ordre depuis 2010. Chaque année, des experts-comptables bénévoles répondent aux questions des Français pour les aider à remplir leurs déclarations de revenus.

Insolite par son format, et seule opération grand public, ce rendez-vous historique pour l'Ordre francilien met en avant le rôle essentiel de conseil que jouent les experts-comptables auprès des particuliers.

En 2023, l'Ordre national et régional ont de nouveau collaboré pour assurer le succès de cette initiative. Plus de 15 000 appels téléphoniques ont été enregistrés et 13 500 visites ont été comptabilisées sur le site web.

Pour cette édition, des vidéos explicatives ont été réalisées à partir des questions les plus fréquemment posées. Ces vidéos, diffusées sur les réseaux sociaux, ont permis de toucher un public plus large et de rediriger les internautes vers les ressources appropriées. Plus de 6 000 visites ont été enregistrées sur la FAQ du site !

Cette année, l'opération a été fortement relayée par la presse nationale et francilienne :

- Le Parisien,
- TF1,
- Ouest France,
- Les Échos,
- Capital,
- Paris Match...

# Formation : optimiser les compétences métiers

DE LA PÉRIODE DE STAGE AUX PREMIERS PAS  
DANS LA PROFESSION, L'ORDRE S'ENGAGE À SUIVRE  
ET ACCOMPAGNER LES FUTURS PROFESSIONNELS.

## Une journée dédiée aux jeunes experts-comptables



En 2023, l'Ordre francilien a décidé de dédier une journée entière aux jeunes inscrits.

L'événement était l'occasion pour les jeunes experts-comptables de se rencontrer, de créer du lien, d'échanger et d'assister à des formations. Une opportunité pour découvrir ce que l'Ordre met à leur disposition pour les accompagner et les former gratuitement.

Cette journée a été imaginée par le comité Jeunes experts-comptables. Elle offre un espace dédié aux questionnements et aux partages entre pairs. Les ateliers, organisés tout au long de la journée, abordaient la stratégie de lancement du cabinet et son écosystème, les innovations et nouveautés dans le métier d'expert-comptable, et la maîtrise de l'art de la vente.

Au vu de son succès et des retours positifs, cette journée sera renouvelée en 2024.



## Make it easy : l'Ordre poursuit son partenariat solidaire !

Le programme Make it easy a été mis en place par la CRCC de Paris en 2021. Il a pour objectif de soutenir les étudiants faisant face à des difficultés financières durant leurs études dans le domaine du chiffre. Cette initiative porte la volonté de mettre en avant la profession ainsi que son ouverture, l'égalité des chances, et d'attirer plus de jeunes vers ces métiers.

**MAKE  
it EASY**

**Make it easy  
en 2023**

**50**  
LAURÉATS

PLUS DE  
**100**  
CANDIDATS

**3 000 €**  
DE BOURSE  
PAR LAURÉATS

Depuis 2022, l'OEC IDF a rejoint cette initiative. L'implication du conseil régional a permis de passer le nombre de lauréats de 10 à 30. Cette année, à la suite de l'investissement de l'Ordre national dans ce dispositif, le nombre d'étudiants accompagnés est passé à 50 !

Pour intégrer ce programme, les étudiants ont dû fournir dans leurs dossiers : notes, recommandations, projet professionnel, ainsi que les informations relatives à leur situation financière. Une équipe de permanents les a accompagnés dans la préparation de leurs dossiers.

Le jury s'est rassemblé en novembre 2023 afin de sélectionner les 50 dossiers. Les étudiants retenus ont remporté une bourse de 3 000 € et bénéficient de l'accompagnement d'un parrain et d'une marraine parmi les membres des institutions partenaires (CRCC, CRO ou CJEC) pour une durée d'un an.



## Profession comptable 2030 : le métier de demain

Portés par le CFPC, les parcours PC2030 ont pour objectif d'accompagner les collaborateurs de cabinet dans la transformation de leur métier. Ces parcours leur apprennent à travailler différemment dans un environnement de plus en plus digitalisé, et en les orientant vers de nouveaux métiers et la production de nouvelles missions.

**Profession  
Comptable 2030**

En 2023, Sup'Expertise a ainsi tenu 10 parcours et formé près de 150 participants.

En 2024, l'offre s'élargit et proposera 39 parcours autour de 4 grandes thématiques :

- » « Intégrer un cabinet »
- » « Améliorer sa performance dans son cœur de métier »
- » « Développer une nouvelle compétence »
- » « Contribuer au développement de nouvelles missions, notamment dans le domaine de la durabilité »

 **Je découvre les formations**

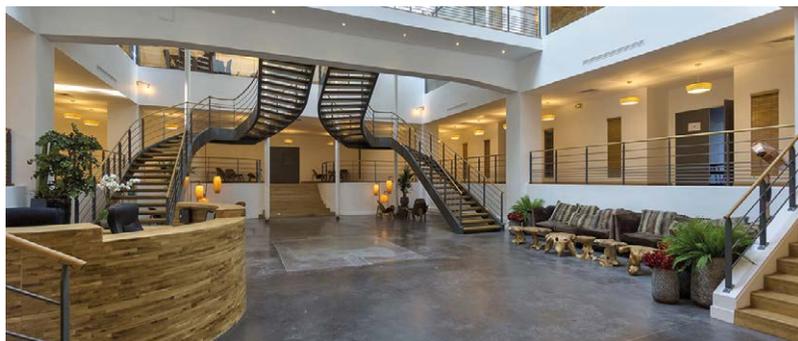
## Sup'Expertise : l'institut régional de formation déploie son campus !

L'école supérieure des métiers du chiffre a inauguré son campus. Situé dans le nouveau quartier tertiaire des Bruyères à Courbevoie, il dispose de 5 000 m<sup>2</sup> dédiés aux futurs professionnels du secteur :

- Accueil physique des 700 élèves fin janvier,
- Inauguration officielle par la vice-présidente de la région Île-de-France en présence de plus de 500 invités le 1<sup>er</sup> juin,
- Première rentrée des classes in situ à partir de fin août.

Cette infrastructure de grande qualité offre un confort et des équipements dignes des meilleures écoles de commerce. Cet établissement complète les locaux du 50 rue de Londres à Paris qui accueillent la majorité des activités de formation continue de l'institut régional de formation (IRF) ainsi que son centre de bilans et de gestion des compétences.

Sup'Expertise souhaite se connecter à une jeunesse en quête de sens, d'utilité économique et sociale, d'opportunités de carrières et de bonnes rémunérations. Cela demande à l'école francilienne de s'aligner sur les standards des



écoles de management en termes d'identité de marque, d'expérience étudiante et de mobilité internationale.

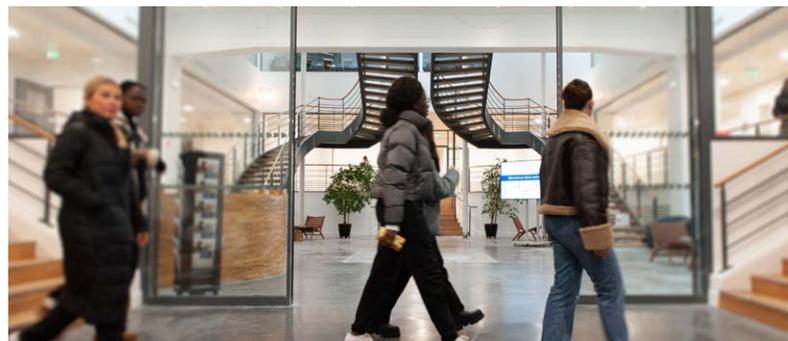
Visez l'excellence  
**SUP**  
EXPERTISE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'EXPERTISE  
COMPTABLE, DE L'AUDIT ET DU CONSEIL

S'adapter, innover, se différencier... c'est tout le sens de ce campus mais aussi de toutes les actions développées par Sup'Expertise afin de correspondre aux transformations que rencontrent les professions du chiffre.

En 2023, l'école a fait évoluer son offre en formation initiale (DCG augmenté, DSCG augmenté, Bachelor PeGASE, etc.) et de formation continue. L'IRF continue de déployer l'excellence de son savoir-faire, au service des ressortissants des trois institutions administratrices. Tout cela réalisé sur l'ensemble du territoire francilien, et même au-delà (l'Yonne, la Nièvre et la région Centre) en ce qui concerne les formations en commissariat aux comptes.

Sup'Expertise s'impose comme le premier IRF de France, tant par le volume que par la diversité de son catalogue d'actions de formation continue dispensées. L'école a accentué en 2023 son engagement au service de la transformation de la profession, en lançant dès l'automne les 17 premiers modules du grand plan de formation « Profession comptable 2030 ».



Quelques chiffres  
Sup'Expertise

**19 000**  
INSCRIPTIONS EN FORMATION  
CONTINUE

**3 500**  
STAGIAIRES FORMÉS

**700**  
APPRENTIS

**100**  
CLIENTS DANS SON CENTRE  
DE BILAN ET GESTION  
DE COMPÉTENCES

**9**  
CURSUS D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

**5**  
PARTENAIRES  
ACADÉMIQUES

# Soutenir les futurs professionnels

L'ANNÉE 2023 MARQUE UN VIRAGE DANS L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSTALLATION. DE NOMBREUX DISPOSITIFS ONT VU LE JOUR AFIN DE FACILITER LE QUOTIDIEN DES STAGIAIRES. L'ORDRE FRANCILIEN DÉPLOIE DE NOMBREUSES RESSOURCES POUR AIDER LES FUTURS PROFESSIONNELS DANS LEUR PRATIQUE PROFESSIONNELLE.

## Aux petits soins des stagiaires

Depuis 2023, le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois (sauf en août), les experts-comptables stagiaires peuvent poser toutes leurs questions concernant leurs obligations, le suivi de leur dossier administratif ou de leurs formations durant des entretiens de 15 minutes baptisés « Le Stage vous répond ».

“

*La forte demande d'informations liées entre autres à la réglementation et au programme de formation du stage d'expertise comptable, nous a poussé à mettre en place des entretiens individuels en visioconférence avec les permanentes de la commission Stage de l'Ordre et de l'institut régional de formation, Sup'Expertise.*

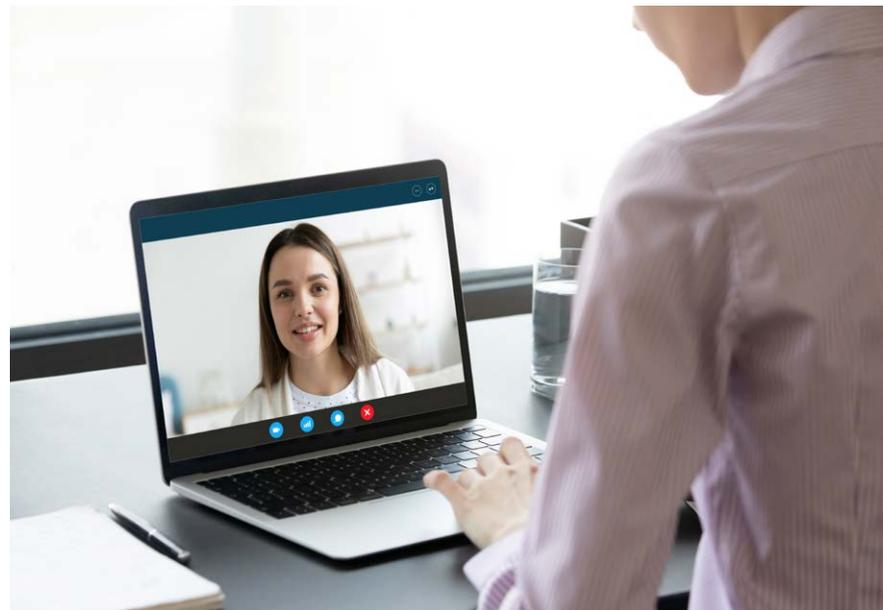
**Élodie Cassart**

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION STAGE ET PRESTATION DE SERMENT



”

En 2023  
PLUS DE  
**170**  
EXPERTS-COMPTABLES  
STAGIAIRES  
PARTICIPANTS





## INFO CLÉ



### Le séminaire « stagiaires » des UE2023

Après le succès de l'édition 2022, le séminaire « stagiaires » des Universités d'été a été reconduit en 2023. Plus de 600 stagiaires se sont réunis lors des 3 ateliers thématiques dédiés à leur parcours. Cette participation leur permet notamment la validation de la journée institutionnelle à réaliser de façon obligatoire au cours de leur cursus.

600

STAGIAIRES PRÉSENTS  
AUX UE2023

## Booster les mémorialistes

Un des points essentiels de la commission Stage et prestation de serment repose sur l'accompagnement qu'elle apporte à ses stagiaires. Pour réussir un diplôme de l'intensité de celui du DEC et leur donner les clés de la réussite, le conseil régional propose des actions adaptées à chaque étape de ces 3 années.



Commission Stage  
et prestation  
de serment

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Afin d'atteindre le plus grand nombre de mémorialistes possible, la commission a souhaité, en 2023, tenter un tout nouveau format pour les opérations « Booste ton mémoire ».

Ce sont 3 visios conférences gratuites qui se sont déroulées en juillet, septembre et novembre, avec des coachs spécialisés sur des thèmes tels que l'optimisation de Word, Chat GPT et l'écriture du mémoire DEC.

Pas moins de 490 mémorialistes ont pu profiter de l'expérience et des conseils de nos coachs.

L'Ordre a continué par ailleurs la mise en place d'ateliers de coaching pour les mémorialistes. Cette année, 4 ateliers en visio ont été proposés, dont :

- › 2 à destination des experts-comptables stagiaires de 3<sup>e</sup> année sur le sujet des épreuves du DEC,
- › 1 pour les 2<sup>e</sup> année sur la gestion du temps et des priorités,
- › 1 qui s'adresse aux experts-comptables stagiaires de 1<sup>re</sup> année sur la réglementation du stage, les processus des remises des obligations et le programme de formation.

## TROPHÉES DES MÉMOIRES

Pour valoriser les mémorialistes de l'Ordre francilien qui fournissent un travail de grande qualité, une remise de trophées a été mise en place pour la première fois en 2023. Le 14 décembre, 9 d'entre eux ont vu leurs travaux de recherche récompensés lors de la soirée qui célèbre la fin de la période de stage. Les membres des comités Associations et Durabilité ainsi que de la commission Stage ont sélectionné ces mémoires pour la richesse de leur contenu, la rigueur du travail d'analyse et l'intérêt de leur conclusion pour la profession.

Les élus ont profité de cette soirée pour inciter les participants à s'inspirer de ces travaux, et à s'emparer des thématiques abordées au sein de leurs cabinets.

Les 3 mémoires portant sur le secteur associatif ont même fait l'objet de publications dans la revue JurisAssociations, partenaire du comité concerné.



***L'enjeu de notre commission est d'accompagner avec bienveillance et efficacité nos futurs experts-comptables durant leur stage. Notre ambition est double, leur permettre d'obtenir leur diplôme dans les meilleures conditions possibles et les préparer à leur futur exercice professionnel.***

Élodie Cassart

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION STAGE  
ET PRESTATION DE SERMENT



## Créer un réseau confraternel

L'Ordre met un point d'honneur à proposer un accueil au sein du conseil régional. Si les futurs diplômés souhaitent s'installer, ils passeront par la découverte de la Maison du chiffre et de son fonctionnement, mais aussi des étapes pour se lancer dans la profession.

## SOIRÉES D'INTÉGRATION ET DE DÉSINTÉGRATION DES STAGIAIRES

La Maison du chiffre accueille les nouveaux experts-comptables stagiaires inscrits durant une soirée conviviale. Ils peuvent ainsi découvrir le lieu qui les accueillera durant les journées de formations, les équipes encadrantes (permanents de l'institution, contrôleurs de stage etc.), un moment d'échange qui concrétise leur engagement dans ce parcours vers le DEC.

Une journée de « désintégration », quant à elle, invite tous les stagiaires en fin de stage à se retrouver au 50 afin de passer un moment de détente et célébrer la fin de leur cursus autour d'un cocktail en toute convivialité. 80 stagiaires ont répondu présents le 14 décembre 2023.



## CÉRÉMONIE DE LA PRESTATION DE SERMENT

La prestation de serment est un moment clé dans la vie de l'expert-comptable. Elle acte son inscription à l'Ordre et le début de son activité en tant que professionnel du chiffre. En 2023, ce sont 226 experts-comptables et leurs 533 accompagnants qui se sont présentés, le 6 septembre 2023 à l'occasion des UE.

Ils ont profité de cet événement aux côtés de leur parrain de promotion, Jean-Philippe Guérin. Officier, pilote d'hélicoptère, directeur d'enquêtes criminelles, patron des gendarmes, conseiller en cabinets ministériels, puis directeur au sein d'un grand groupe français, jusqu'au rôle de chef d'expédition en Antarctique, c'est un homme aux multiples casquettes. Sa grande expérience a été une réelle source d'inspiration sur le management et la gestion d'une équipe pour nos stagiaires !

Cette année, les participants ont pu profiter d'une performance réalisée en direct par l'artiste peintre Boris Normand. Ce dernier a réalisé sur scène une œuvre en lien avec le serment prononcé par les jeunes experts-comptables lors de cette cérémonie.



### INFO CLÉ



### Kit de bienvenue

En 2023, pour fournir à tout nouvel inscrit au Tableau de l'Ordre francilien toutes les informations utiles lors de l'installation, le comité des Jeunes experts-comptables a développé un kit de bienvenue. Celui-ci accompagne dès ses premiers pas, et tout au long de son exercice professionnel, le nouvel expert-comptable.



Il se divise en 4 parties :

- Je m'installe
- Je développe mon activité
- Je sécurise mon exercice professionnel
- J'assure la pérennité de mon activité

PLUS DE  
**150**  
TÉLÉCHARGEMENTS  
EN LIGNE

PLUS DE  
**300**  
EXEMPLAIRES  
DISTRIBUÉS LORS  
DE LA PRESTATION  
DE SERMENT !

## 02.

# Transformer les pratiques: entre innovation, durabilité et nouvelles missions

1. **TRANSFORMER** : L'INNOVATION BOULEVERSE LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
2. **LA DURABILITÉ** : UN DÉFI POUR LES MÉTIERS DU CHIFFRE
3. **NOUVELLES MISSIONS** : OUVRIR DES PERSPECTIVES

---

L'ADN DES CABINETS EST EN TRAIN DE CHANGER PROFONDÉMENT. LES TECHNOLOGIES POUSSENT NOS OFFRES, NOS MÉTIERS, NOS COMPÉTENCES À ÉVOLUER. L'ORDRE MET TOUT EN ŒUVRE POUR SENSIBILISER LES CABINETS À CES BOULEVERSEMENTS ET LES ENCOURAGER À DÉFINIR DE NOUVELLES STRATÉGIES.

---



# Transformer : l'innovation bouleverse les pratiques professionnelles

LE CONSEIL RÉGIONAL SE MOBILISE POUR COUVRIR  
LE PLUS DE PANS POSSIBLES DE LA TRANSFORMATION DU MÉTIER  
À L'AIDE DE SES CLUBS, ATELIERS ET GRANDS RENDEZ-VOUS.

## La facturation électronique : une opportunité pour les cabinets

### LE PARCOURS DE LA TRANSFORMATION BAT SON PLEIN !

Lancé lors des Universités d'été 2021, le parcours de la Transformation accompagne les experts-comptables franciliens dans l'évolution technologique et organisationnelle liée à l'automatisation grandissante des missions traditionnelles.



Malgré le report de la mise en place de la facture électronique, l'Ordre a maintenu ces ateliers. Cette année, les intervenants se sont concentrés sur la réorganisation du cabinet et la relation avec les clients. Cette saison a regroupé près de 1600 participants. Depuis sa création, le parcours rassemble 4200 participants.

“ *La profession continue d'avancer au gré des évolutions technologiques et sociétales, il est donc toujours aussi important de se former, se préparer et se sensibiliser aux nouvelles missions et positionnements qu'offrent toutes ces mutations. Les experts-comptables doivent aujourd'hui revoir leur ADN !* ”



**Virginie Roitman**

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
D'ÎLE-DE-FRANCE



La saison 3 s'est déroulée en 7 ateliers (dont 2 en 2023 et 5 en 2024) :

- › **État des lieux des process numériques du cabinet** – 10 octobre 2023
- › **Quelles ressources humaines pour le cabinet de demain ?** – 5 décembre 2023
- › **Préparer votre cabinet pour passer une période fiscale sereine** – 9 janvier 2024
- › **Comment optimiser votre relation client ?** – 6 février 2024
- › **Quelles nouvelles missions et à quels prix ?** – 6 mars 2024
- › **Quelles nouvelles missions et à quels prix – Partie II** – 11 juin 2024
- › **Best of des ateliers** - 4 juillet 2024

## LA FRESQUE DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE : SENSIBILISER SES PAIRS

L'Ordre a présenté en septembre 2023, lors des Universités d'été, un tout nouvel outil ludique afin d'accompagner les cabinets dans le changement et l'évolution du métier : la Fresque de la facture électronique !

Conçu pour l'ensemble des collaborateurs en cabinets, il aide à découvrir les enjeux et les étapes de la facturation électronique grâce à un jeu ludique et collaboratif.

Inspirés par la Fresque du climat, le jeu présente les constats, enjeux et solutions à disposition des professionnels du chiffre par le biais d'un outil clair et pratique.

Grâce à cette Fresque de la facture électronique, chaque collaborateur peut ainsi prendre conscience des évolutions qu'il est amené à prendre en compte dans son quotidien au cabinet, notamment se former et vendre de nouvelles missions.



## LE CNO S'ENGAGE AUSSI À VOUS ACCOMPAGNER

Le conseil national a préparé un document clé en main pour tout comprendre de cette réforme d'envergure. Rédigé en septembre 2023, ce document donne un aperçu sur les impacts, les opportunités et les plannings imposés par cette réforme qui, malgré son report, approche et implique adaptation et anticipation.



**Le club  
INOVACIO  
by OEC IDF  
en 2023**

**100**

**ADHÉRENTS**

**12**

**ÉVÉNEMENTS**

**7**

**PARTENAIRES**

## L'innovation : un enjeu phare pour les cabinets



Première communauté du chiffre en termes de partage d'informations et d'expériences autour des questions liées à l'innovation, le club Inovacio by OEC IDF se développe chaque année. Par le biais d'échanges entre pairs, ce groupe d'intérêt permet à ses membres de découvrir des outils et solutions facilitatrices. Il offre à ses membres le moyen de se tenir informés de l'actualité de l'innovation sur le marché.

La commission Innovation a quant à elle organisé au total une dizaine de webinaires et des afterworks, comptabilisant pour l'année 2023 plus de 1 300 participants.

Pour compléter ces rendez-vous, les élus du conseil régional ont également souhaité renouveler le temps fort annuel de la Grande journée de l'innovation. En 2023, cette journée dédiée avait pour thème la révolution numérique et a accueilli plus de 230 participants !

Afin de sensibiliser l'ensemble des experts-comptables à la transformation du métier, ce rendez-vous organise son programme autour des 4 piliers de l'innovation que sont l'humain, l'organisationnel, le relationnel et le technologique.

 <https://www.oec-paris.fr/clubs/club-inovacio/>



## Innest accélère les outils de demain

# INNEST

L'accélérateur de l'Ordre francilien a accompagné sa 4<sup>e</sup> promotion de startups en 2023. La mission de soutien d'Innest auprès de solutions de l'écosystème Accountech est en plein essor. Le nombre de candidatures ne cesse de croître d'année en année.

5

STARTUPS  
ACCOMPAGNÉES

Comme chaque promo, les jeunes pousses accompagnées cette année apportent des solutions innovantes pour répondre aux attentes et aux besoins des experts-comptables et de leurs clients.

5

LEVÉES  
DE FONDS

POUR UN  
MONTANT DE

24

MILLIONS  
D'EUROS

Innest a désormais accompagné 16 startups en 4 promotions. En 2023, elles étaient 5 startups à rejoindre le giron des métiers du chiffre, retenues par un jury d'experts-comptables et de financeurs :

- › **Mukei, la plateforme qui permet de simplifier la valorisation et le pilotage des actifs immatériels**



Mukei est la première plateforme SaaS permettant d'estimer, valoriser et piloter les actifs immatériels de vos clients, tout en leur offrant un accès à un écosystème de partenaires financiers.

L'objectif est d'aider les entreprises à intégrer les actifs immatériels dans toutes les étapes clés de leur vie, pour une valorisation optimale et un financement durable de leur activité.

- › **Emersio, une solution pour piloter la croissance des TPE / PME**

emersio

Emersio est un logiciel en mode SaaS offrant 4 modules de gestion et d'aide à la décision construits autour d'un prévisionnel financier automatisé grâce à l'intelligence artificielle.

La solution est pensée pour que l'expert-comptable, premier conseiller du dirigeant, accompagne ses clients à chaque étape du processus et devienne ainsi l'élément central de leur organe de gestion.

- › **Ensō rse, la première plateforme RSE pour les experts-comptables engagés**

enso rse

Elle met à disposition une plateforme RSE dédiée aux experts-comptables pour qu'ils aident leurs clients, petites et moyennes entreprises, dans leurs démarches et politiques RSE. Leur raison d'être est de rendre accessible la RSE.

- › **Leano, un accès pour trouver LE financement tout-en-un pour les TPE / PME**

leano

Leano est le partenaire privilégié des experts-comptables grâce à sa solution tout-en-un de financement alternatif. Il simplifie le financement du besoin en fond de roulement pour les TPE / PME.

Les experts-comptables peuvent offrir à leurs clients un accès simplifié à une gamme de prêteurs digitaux et de solutions de financement personnalisées via une plateforme intelligente et en marque blanche.

- › **Venaqi, l'outil qui collecte, analyse et exploite vos feedbacks clients et collaborateurs**

Venaqi

Venaqi est l'outil de pilotage pour les cabinets d'expertise comptable basé sur le feedback client et collaborateur. Il permet la collecte, l'analyse, l'interprétation et la modélisation du feedback client et collaborateur.

 <https://www.innest.fr/>

# La durabilité : un défi pour les métiers du chiffre

LA DURABILITÉ ET LA RSE SONT AU CŒUR  
DES PRÉOCCUPATIONS DE TOUS. LES EXPERTS-COMPTABLES PEUVENT  
INTÉGRER CES PARAMÈTRES DANS LEUR STRATÉGIE DE CABINET.

## Les actions du comité Durabilité



Le comité Durabilité mène depuis de nombreuses années des actions de sensibilisation autour du bilan énergétique ou du rapport extra-financier auprès des professionnels. L'accompagnement des experts-comptables à la prise en compte de ces nouveaux enjeux de responsabilité sociale et de développement durable est devenu primordial. Les projets développés visent donc à initier les premières étapes pour une transformation réussie dans les domaines sociaux et environnementaux.

Afin de confirmer ces objectifs, l'Ordre met en place de nombreuses actions par le biais de son comité. La grande journée, organisée en octobre, sur le thème de la RSE et son impact, en est un exemple. Pas moins de 250 participants ont profité de 5 ateliers, 3 tables rondes et de la présence de 7 partenaires sur place : Enso RSE, Zei Reporting, ABCSR, Afnor, Banque Populaire, Sup'Expertise et Sami.

L'année 2023, c'est également 3 tables rondes et 5 ateliers organisés :

### TABLES RONDES

- Actualités normatives du reporting RSE, où en sommes-nous ? Quelles sont les futures échéances pour la TPE / PME pour la France et l'Europe ?
- Quelles sont les attentes des financeurs dans le cadre de la transition écologique ?
- Comment mesurer simplement l'impact ? Quel reporting demain pour les TPE / PME et avec quels outils ?

### ATELIERS

- Mise en place d'un rapport durabilité pour la TPE / PME : attente des parties prenantes
- Sociétés à mission, retour sur les audits : quels sont les points de vigilance ?
- Mise en place d'indicateurs environnementaux fiables
- Mise en place d'indicateurs sociaux fiables
- Mise en place d'indicateurs de gouvernance fiables

Nous comptons également 549 participants aux 3 webinaires autour des normes EFRAG, de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'impact et sa définition.



*La responsabilité sociétale des entreprises, au-delà du simple respect de la réglementation, comprend plusieurs facettes que l'expert-comptable peut appréhender selon ses appétences et à son rythme. L'expert-comptable peut ensuite accompagner à la mise en place d'une démarche globale et d'un plan d'action de transition chez son client, mais aussi, pour son propre cabinet.*

**Delphine Lubrani**

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DURABILITÉ



## Rompre avec les idées reçues



L'Ordre francilien poursuit ses actions en faveur de la parité, de la diversité et de l'inclusion. De nouveaux épisodes du podcast « La passion qui compte » ont été publiés en 2023 et ont enregistré plus de 470 écoutes !

- Trouver un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle avec ou sans compromis - 205 écoutes
- Handicap au travail : dépasser les barrières invisibles - 87 écoutes
- RSE au-delà de l'environnement : les enjeux humains - 179 écoutes

 Tous les épisodes « La passion qui compte » disponibles sur les plateformes d'écoute 



“

*En 2023, sur 6 743 experts-comptables franciliens, seulement 1 878 sont des femmes, soit 27,8%. Avec les membres de la commission nous voudrions continuer à combattre l'idée reçue qui prétendrait que les femmes n'ont pas la possibilité de s'installer à leur compte ou de devenir cheffe d'entreprise.*

**Virginie Roitman**

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE



## Quand expertise comptable et mécénat s'assemblent



Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'Ordre francilien a proposé une exposition temporaire en faveur de l'art et du mécénat d'entreprise. Autour de l'univers de Jacques Prévert cette dernière édition s'est intitulée « La cinquième saison ». Cette installation proposait 80 œuvres réalisées par 5 artistes : Flora Moscovici, Eugénie Bachelot Prévert, Aurélia Zahedi, Quentin Derouet et Adam Bogey.

La galeriste Pauline Pavéc explique que cette exposition « était une occasion unique pour les experts-comptables de découvrir des dessins historiques de Jacques Prévert, et apprécier le travail d'artistes contemporains qui abordent un seul et même sujet : le temps qui passe.

Durant toute la durée de l'exposition, 4 visites guidées ont été organisées. C'est Eugénie Bachelot Prévert, curatrice de l'exposition et petite fille du célèbre poète qui a guidé les visiteurs en leur présentant les œuvres et la démarche de Prévert.



“

*Le mécénat peut devenir une source importante de nouvelles missions pour les experts-comptables. D'autant plus qu'il permet à nos cabinets et à nos clients-entreprises de bénéficier d'un dispositif fiscal favorable.*

**Laurent Arrouasse**

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MÉCÉNAT



”

# Nouvelles missions : ouvrir des perspectives

LES BESOINS EN FORMATION NE FAIBLISSENT PAS. TOUCHÉS, TANT PAR LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES QUE PAR CELLES DE LA RÉGLEMENTATION, LES EXPERTS-COMPTABLES ONT SANS CESSER BESOIN D'ACTUALISER LEURS CONNAISSANCES. POUR CE FAIRE, L'ORDRE FRANCILIEN PROPOSE DE NOMBREUSES FORMATIONS INTERNES, CLUBS, WEBINAIRES ET ÉVÉNEMENTS AFIN DE PARFAIRE LEURS COMPÉTENCES.

Le club  
DAF externalisé  
en 2023

140

ADHÉRENTS

5

CONFÉRENCES

3

ATELIERS

1

SÉMINAIRE ANNUEL

À CANNES

## Développer ses missions avec les clubs

Avec pour objectif d'aider les experts-comptables et les acteurs de la profession à adopter de nouvelles missions sur des secteurs de plus en plus innovants, l'Ordre francilien a créé et imaginé des clubs thématiques.

### LE CLUB DAF EXTERNALISÉ

L'Ordre a créé un club capable d'aider les confrères à se lancer dans des missions d'accompagnement de directions financières. Le club DAF externalisé poursuit chaque année sa mission de perfectionnement des compétences techniques et du développement des soft skills. Tout cela est rendu possible par le biais d'ateliers, de conférences, et d'échanges entre pairs.



“ Notre objectif est d'accompagner tout professionnel voulant développer ses compétences en matière de gestion de patrimoine. C'est pourquoi cette année, nous avons ajouté à nos actions la journée du Patrimoine qui offre de l'information, de l'actualité et du savoir-faire pour les confrères. ”

Laurent Barba

EXPERT-COMPTABLE ET PRÉSIDENT DU CLUB PATRIMOINE



### LE CLUB PATRIMOINE

Le conseil régional a souhaité proposer aux professionnels un cadre d'échange pour tous ceux qui ont pour volonté d'assister leurs clients dans la gestion de leur patrimoine.

Pour cela, le club Patrimoine est né, proposant ateliers, conférences, tables rondes et afterwork, autour de sujets d'actualité et de thématiques portant sur ces missions à forte valeur ajoutée.

Une grande journée, gratuite pour les adhérents et ouverte à tous, a également été imaginée et ajoutée au programme en 2022 et renouvelée en 2023. La deuxième journée annuelle du club Patrimoine a rassemblé 137 personnes au Trocadéro Business Center. Trois temps forts ont donné des clés aux professionnels en matière de droit fiscal, de patrimoine et de rémunération.



Le club  
Patrimoine  
en 2023

181

ADHÉRENTS

7

ÉVÉNEMENTS

132

PARTICIPANTS

À LA JOURNÉE

ANNUELLE

## Le club Social en 2023

280

ADHÉRENTS  
EN ÎLE-DE-FRANCE

10

ÉVÉNEMENTS

1 420

PARTICIPANTS

## Le club Fiscal en 2023

465

ADHÉRENTS  
EN ÎLE-DE-FRANCE

3

ÉVÉNEMENTS

174

PARTICIPANTS

## LE CLUB SOCIAL

Ce club souhaite faire comprendre et appréhender les missions sociales. Les adhérents peuvent donc, tout au long de l'année, profiter d'une newsletter mensuelle, d'un accès privilégié à la journée annuelle, d'outils, d'ateliers et de conférences pour les accompagner sur ce panel de missions. Sans oublier « l'après-midi du social », ouvert à toute la profession et diffusé en webinaire au niveau national, qui a cette année compté près de 1 000 participants.



## LE CLUB FISCAL

Ce club permet aux experts-comptables de s'ouvrir aux activités de conseil fiscal. Grâce à ses nombreux événements, les adhérents bénéficient de conférences en région, d'une revue Internet du club, et d'un tarif préférentiel pour participer aux journées annuelles du club.



## Autour du secteur associatif



Le comité Associations se consacre au service d'un secteur dynamique, regroupant plus d'1,5 million d'associations ainsi que de nombreuses autres structures solidaires.

Véritable lieu de réflexion, d'échange et de collaborations, le comité vient en aide aux membres de l'Ordre pour qu'ils développent des missions auprès des responsables d'associations et de fondations. Ces acteurs de l'économie sociale et solidaire, et les organisations syndicales, interviennent dans des secteurs très variés tels que le sanitaire et social, la culture, le sport, l'environnement, l'insertion et la recherche. Les membres du comité proposent également, tous les ans, des articles pour la revue Juris Association. Ce partenariat permet de promouvoir le rôle et l'expertise des professionnels du chiffre dans le domaine associatif.

Tout au long de l'année 2023, 4 webinaires ont été proposés, rassemblant 426 participants. Ceux-ci portaient sur des sujets très variés allant de la stratégie immobilière en association aux modes de coopération tout en passant par la mutation d'entreprises en associations et le financement des associations sportives.

Une grande journée thématique a offert l'opportunité aux experts concernés de se pencher plus amplement sur le sujet. Celle-ci portait cette année un thème important : « Experts-comptables et associations au cœur des transitions ». Les près de 170 participants ont alors échangé et débattu au cours des 9 ateliers et 4 tables rondes proposés.



## La transmission d'entreprise, un enjeu de taille

Le comité Transmission de l'Ordre forme et informe les experts-comptables franciliens sur les sujets de transmission et de reprise d'entreprise comme de cabinet. Il précise et actualise leurs connaissances dans ce domaine.



Le 20 novembre 2023, le 9<sup>e</sup> salon Transfair a réuni à Paris les acteurs clés de la transmission d'entreprise, offrant accompagnement, informations et conseils d'experts pour développer de nouvelles missions et en connaître les rouages. Cet événement, organisé par l'OEC de Paris Île-de-France, la Chambre régionale des commissaires aux comptes (CRCC) de Paris, la Chambre des notaires de Paris, la BPI, et la Région IDF vise à soutenir les chefs d'entreprise dans leurs opérations de cession et de reprise.



Lors de cet événement, sont données aux entrepreneurs et aux experts-comptables les clés pour développer de nouvelles missions et perfectionner leurs connaissances en matière de transmission d'entreprise. Tout est pensé afin qu'ils puissent appréhender les évolutions règlementaires et juridiques, qu'ils puissent identifier les acteurs clés de la transmission-reprise et bénéficier de conseils d'experts.

Parmi les sujets abordés figuraient le financement, les clés du succès d'une reprise de PME, la transmission d'une entreprise en difficulté, la valorisation d'entreprise, la cession d'une entreprise du patrimoine vivant, la sécurisation du processus juridique, la transmission d'une société à ses enfants, ou encore la transmission à l'international... Transfair s'impose comme un événement incontournable pour tous ceux qui aspirent à réussir dans le domaine de la transmission d'entreprise en France.

**Transfair  
en 2023**

**658**

**PARTICIPANTS**

**11**

**EXPOSANTS  
ET PARTENAIRES**

**19**

**ATELIERS  
ET MASTERCLASS**



## Comité CSE : se tenir informé des changements de réglementation

Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'élus et de représentants de comités d'entreprises au rôle important qu'occupe l'expert-comptable, l'Ordre anime depuis de nombreuses années un comité CSE. Celui-ci propose aux consœurs et confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CSE.



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

En 2023, le comité a organisé 5 webinaires abordant :

- l'accompagnement de l'expert-comptable en fin de mandat,
- la contribution de l'expert-comptable au bon fonctionnement du CSE,
- les missions des professionnels du chiffre auprès du CSE,
- les consultations et l'aide qu'ils apportent sur la gestion comptable et budgétaire.

Les membres ont contribué par ailleurs à la rédaction d'articles de 4 numéros des cahiers Lamy.



## Zoom sur les UE 2023

Les Universités d'été 2023 de la profession comptable ont rassemblé plus de 6 000 participants et 85 partenaires au palais des Congrès pour trois jours intenses de formation et de partage. Cet événement incontournable de l'Ordre francilien, de la CRCC de Paris et de la CRCC de Versailles, et du Centre constitue le rendez-vous de la rentrée, offrant aux professionnels du chiffre l'occasion de se former et de s'informer sur les enjeux actuels et futurs de leur profession.

Les ateliers, conférences, tables rondes et stands partenaires ont rythmé ces journées. Les participants ont pu nourrir leur vision du métier avec des idées innovantes, des expériences variées et des parcours inspirants. La grande conférence de clôture, centrée sur le thème du courage, a mis en lumière les interventions inspirantes de Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste, Stéphanie Gicquel, sportive de haut niveau, et Patrick Bourdet, auteur, coach et thérapeute.

Ces Universités d'été ont ainsi permis aux professionnels du chiffre de se préparer aux transformations de leur métier et d'aborder avec confiance les nouvelles missions qui s'offrent à eux, notamment en matière de conseil.

## Les Universités d'été en 2023

6 000

PARTICIPANTS

122

ATELIERS

ET MASTERCLASS

66

STANDS

85

PARTENAIRES

# 03.

## Garantir la confiance des clients

1. SÉCURISER LES PRATIQUES
2. ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE
3. LA DÉONTOLOGIE AU CŒUR DE VOTRE EXERCICE PROFESSIONNEL
4. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES

LES EXPERTS-COMPTABLES JOUISSENT D'UNE RÉPUTATION EXEMPLAIRE AUPRÈS DES ENTREPRISES. CELA RÉSULTE D'UN TRAVAIL RIGOREUX, D'UNE EXPERTISE TECHNIQUE RECONNUE ET D'UNE RELATION DE CONFIANCE PRIVILÉGIÉE QU'ILS CULTIVENT AVEC LES CHEFS D'ENTREPRISE. L'ORDRE DOIT DONC VEILLER À CE QUE LA QUALITÉ DES SERVICES DES CABINETS RESTE CONFORME AUX ATTENTES ÉLEVÉES DES CLIENTS. L'INSTITUTION MET EN AVANT LES COMPÉTENCES DE LA PROFESSION ET S'EFFORCE DE MAINTENIR SA BONNE RÉPUTATION. À L'INVERSE, LE CONSEIL RÉGIONAL SE MONTRE INTRAITABLE ENVERS CEUX QUI TERNISSENT L'IMAGE DE LA PROFESSION, POURCHASSANT ET SANCTIONNANT LES PRATICIENS ILLÉGAUX.



Commission de lutte  
contre l'exercice illégal et  
la délinquance financière

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
PARIS ÎLE-DE-FRANCE



## INFO CLÉ

### Condamnations phares de l'année :

TJ PARIS,

LE 09/02/2023

3 mois d'emprisonnement  
avec sursis simple  
3 ans d'interdiction d'exercice  
de l'activité professionnelle  
« prestataire de formation  
professionnelle continue »  
+ 3 000 € d'amende  
+ 1 000 € de dommages et intérêts

TJ NANTERRE,

LE 20/10/2023

12 mois d'emprisonnement  
avec sursis  
+ 20 000 € d'amende  
+ 5 000 € de dommages et intérêts

TJ PARIS

LE 23/10/2023

120 jours amende d'un montant  
de 150 € (équivalent à 18 000€)  
En cas d'absence de règlement,  
4 mois d'emprisonnement  
+ 1500 € de dommages et intérêts

# Sécuriser les pratiques

LES COMMISSIONS RÉGALIENNES APPORTENT UN CONTRÔLE  
ET UNE SURVEILLANCE SPÉCIFIQUE AFIN DE SÉCURISER  
ET HARMONISER LES PRATIQUES DES CABINETS.

## La lutte contre l'exercice illégal au service de l'ordre public économique

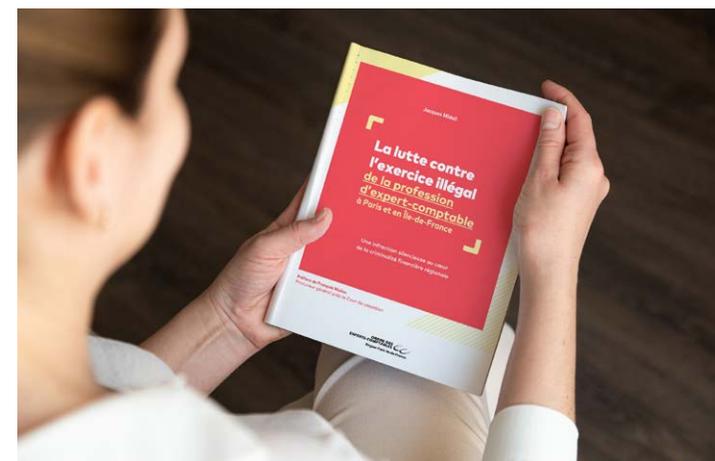
La commission de Lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable et la délinquance financière a pour mission de défendre la profession pour protéger les clients victimes des illégaux. Cette mission comporte à la fois un volet répressif et un volet préventif.

La défense de la profession participe au maintien de la confiance économique des usagers. En effet, la présence d'illégaux est une menace pour l'économie. Cet aspect est mis en lumière dans l'ouvrage de M. Jacques Midali, ancien délégué à la lutte contre l'exercice illégal et la délinquance financière, réalisé en 2023.

Intitulé *La lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable à Paris et en Île-de-France (2006-2022) : une infraction occulte au cœur de la criminalité financière*, ce livre offre une analyse détaillée des défis rencontrés dans la lutte contre ce type de criminalité financière. Fruit

 <https://www.compta-illegale.fr/>

d'une expertise et d'un engagement importants, cette analyse contribue de manière significative à la compréhension et à la prévention de ces pratiques délictueuses.



Consultez le livre de Jacques Midali  
**La Lutte contre l'exercice illégal de la profession  
d'expert-comptable à Paris et en Île-de-France**



## La commission Assistance et surveillance de la profession

Le rôle de la commission Assistance et surveillance de la profession est de détecter, analyser et résoudre des problématiques transversales touchant un confrère ou une consœur dans une situation délicate. Elle intervient notamment dans les cas suivants :



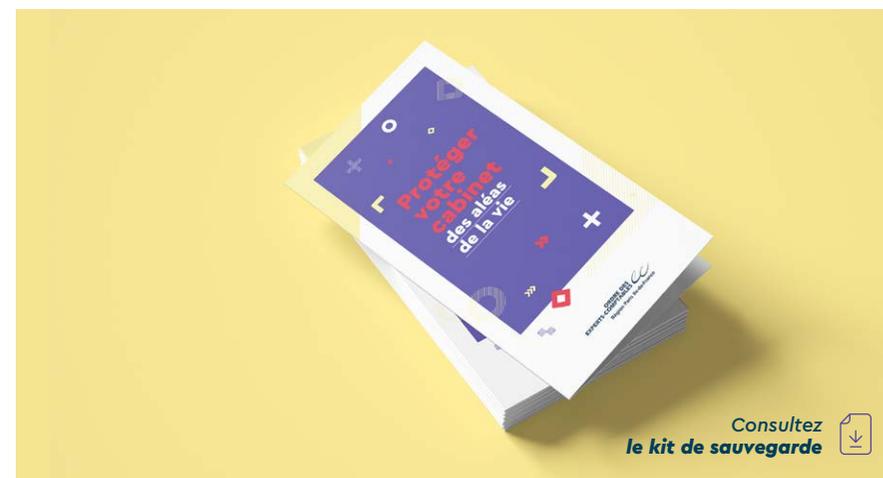
- › Administration provisoire d'un cabinet,
- › Difficultés financières d'un membre de l'Ordre (Cavec, procédures collectives, cotisations ordinales),
- › Mise en cause ou risque de mise en cause pénale,
- › Procédures collectives.

La commission dispose également d'un pouvoir de surveillance lui permettant d'intervenir dans les cas suivants :

- › Nombre important de dossiers litigieux au sein du conseil régional d'Île-de-France,
- › Problématique relative à la déclaration des cotisations ordinales du membre de l'Ordre,
- › Signalement par une commission de l'Ordre ou d'un tiers.
  
- › Nombre d'administrations provisoires en 2023 : 7 ( 6 décès et 1 incapacité )

## DISPOSITIFS DE SAUVEGARDE DU CABINET

Afin d'anticiper les risques d'empêchement (décès, incapacité temporaire), le conseil régional a créé un kit qui reprend les dispositifs de sauvegarde de l'activité du cabinet. Il contient tous les outils utiles à la protection du professionnel et à celle de son patrimoine. Ce kit aborde par exemple Cap Performance, la convention d'assistance et d'entraide ou encore le coffre fort numérique Sérénité Pro, outils mis à disposition par l'Ordre pour vous accompagner à anticiper et mettre en sécurité votre cabinet face aux aléas de la vie.



▶ **RDY AU 50 du 19 octobre 2023**  
**Comment assurer la continuité de votre activité :**  
[https://youtu.be/Xw\\_PkiyLPKg](https://youtu.be/Xw_PkiyLPKg)

## Commission Résolution des litiges

La commission Résolution des litiges peut être saisie afin d'amener les parties à rechercher une solution amiable au différend qui les oppose.



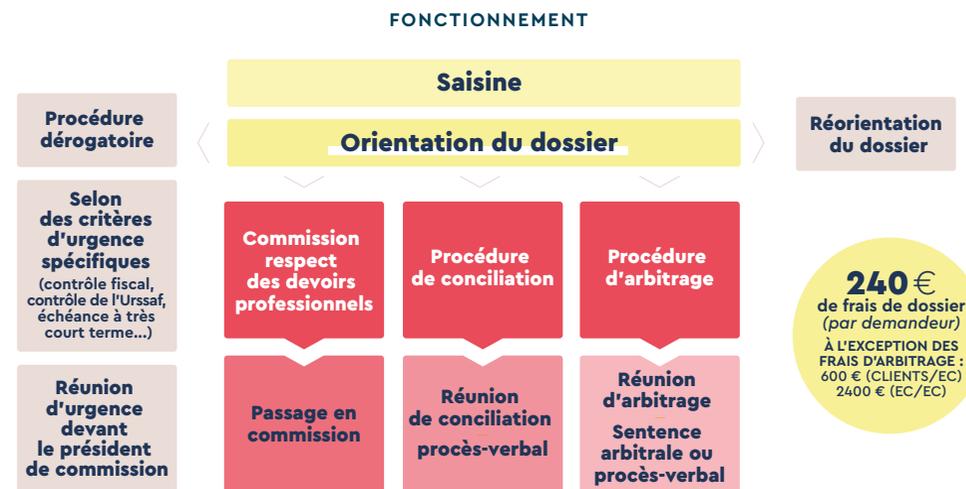
Les différentes procédures pouvant être mises en œuvre par l'Ordre sont les suivantes :

- **En cas de litige d'ordre économique (honoraires, indemnité de rupture, cession de clientèle ou sous-traitance...) :**
  - Procédure de conciliation : favorise la conclusion d'un accord amiable entre les parties (matérialisé par la signature d'un procès-verbal de conciliation),
  - Procédure d'arbitrage : l'arbitre nommé rend une sentence arbitrale ayant autorité de la chose jugée comme un jugement rendu par un tribunal d'État.
- **En cas de litige d'ordre déontologique :**
  - Commission Respect des devoirs professionnels : traite des litiges relevant des manquements déontologiques des professionnels. Un collège d'experts-comptables reçoit les parties afin de favoriser la résolution de leur différend.
  - La procédure dérogatoire : mise en œuvre en cas d'urgence et selon des critères prédéterminés (contrôle fiscal ou Urssaf, échéance à court terme...)

## UNE SAISINE SIMPLIFIÉE

Afin de traiter rapidement et efficacement les différends qui opposent les professionnels à leurs clients ou à leurs confrères, la commission a mis en place différents moyens :

- **Saisine simplifiée par un formulaire accessible en ligne :**  
<https://www.oec-paris.fr/l-ordre-vous-accompagne/jai-besoin-daide/saisine-de-la-commission-resolution-des-litiges/>
- **Procédure dérogatoire en cas d'urgence** (contrôle fiscal, contrôle Urssaf...)
- **Possibilité d'organiser les réunions de conciliations/commissions en visio si les parties ne peuvent être présentes physiquement**



## Chiffres des conciliations et arbitrages

# 259

DOSSIERS OUVERTS EN CONCILIATION ET ARBITRAGES (DONT 5 ARBITRAGES)

DONT

# 169

DOSSIERS HONORAIRES

# 62

DOSSIERS HONORAIRES + RÉTENTION

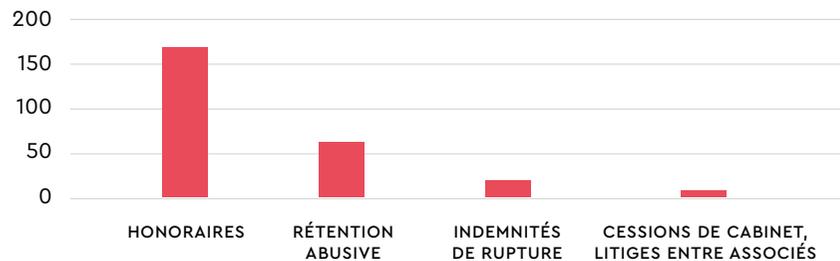
# 17

DOSSIERS INDEMNITÉ DE RUPTURE

# 6

DOSSIERS CESSIION DE CABINET, LITIGES ENTRE ASSOCIÉS

CONCILIATIONS ET ARBITRAGE 2023



Ces motifs peuvent être cumulatifs \*

**RDV au 50 du 19/09/2023 - Best of litiges**

<https://youtu.be/XHdoPC8k3Wk> (partie 1)

<https://youtu.be/hON6q5BOG78> (partie 2)

## Chiffres de la commission Respect des devoirs professionnels

# 135

DOSSIERS

DONT

# 85

RETARD, NON-DÉPÔT, RUPTURE DE COMMUNICATION

# 46

EN RÉTENTION ABUSIVE

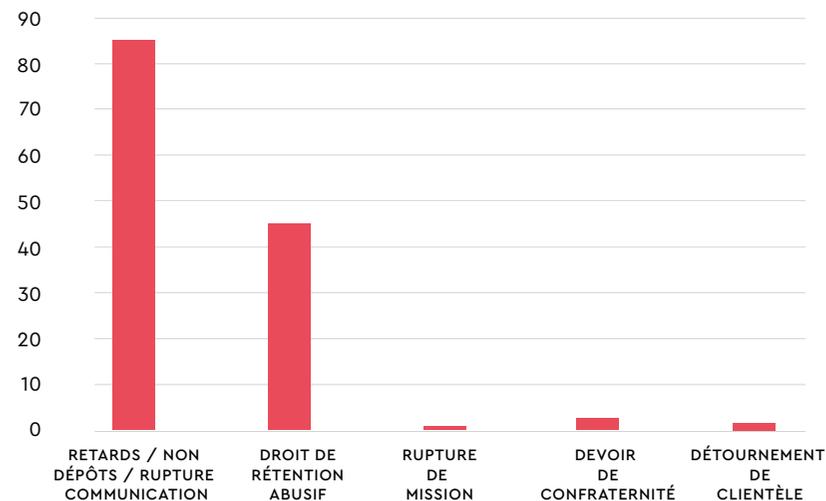
# 3

DÉTOURNEMENTS DE CLIENTÈLE

# 1

RUPTURE DE MISSION

MOTIFS DE SAISINE RDP



Ces motifs peuvent être cumulatifs \*

## Quelques chiffres de la commission Contrôle ponctuel

50

CONTRÔLES VOTÉS  
EN 2023

64

CONTRÔLES RÉALISÉS  
EN 2023

12

CONVOICATIONS  
PRÉSIDENT

4

DEMANDES DE TRANSMISSION  
EN CHAMBRE RÉGIONALE  
DE DISCIPLINE ÉTUDIÉES EN CONSEIL

## Commission Contrôle ponctuel

En vertu de l'article 31 de l'ordonnance n°45-2138 du 19 septembre 1945, la commission Contrôle ponctuel s'assure que le comportement des membres de l'Ordre ne contrevient pas aux règles professionnelles. Tout membre de l'Ordre peut faire l'objet d'un contrôle ponctuel, anciennement dénommé « contrôle article 31 ». Cette mission fait partie des prérogatives régaliennes de l'Ordre.

Les modalités du contrôle sont prévues aux articles 490-1 à 490-20 du Règlement intérieur de l'Ordre.



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Ces contrôles permettent d'examiner le comportement des membres de l'Ordre, et de garantir le respect par ceux-ci des règles qui régissent la profession et sécurisent les clients.

Dans la plupart des cas, ces contrôles sont diligentés afin de s'assurer de l'absence de couverture d'exercice illégal.

En 2023, 39 contrôles ont été réalisés par suite d'une demande de la commission du Tableau, afin de vérifier les conditions d'exercice de sociétés nouvellement inscrites, associées avec des non-membres de l'Ordre.

### LE RÈGLEMENT DISTINGUE DEUX CATÉGORIES DE CONTRÔLE :

#### Secteur libéral

##### Le contrôle peut porter sur :

- Sociétés d'expertise comptable, SPEC, SPE, succursales
- Personnes physiques
  - > Experts-comptables,
  - > Experts-comptables stagiaires
  - > Professionnels art 26-1 et 26-0

Diligenté sur demande du président de l'Ordre ou d'une commission du conseil régional et voté en conseil

#### Secteur associatif

##### Le contrôle peut porter sur :

- AGC
- Personnes physiques exerçant au sein des AGC :
  - > Experts-comptables
  - > Experts-comptables stagiaires
  - > Salariés autorisés au titre des articles 83 ter et 83 quater de l'ordonnance du 19 septembre 1945

Diligenté par le président de la commission nationale d'inscription des AGC

CONCERNÉS PAR DES FAITS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONTRAIRES AUX RÈGLES PROFESSIONNELLES

Depuis sa création,  
LUCA s'est développé  
et compte désormais :

12

BUREAUX FERMÉS EXPERTS-  
COMPTABLES/COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

2

BUREAUX FERMÉS COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

23

CONTRATS MIS À DISPOSITION  
POUR EXPERTS-COMPTABLES  
/COMMISSAIRES AUX COMPTES

17

POSTES DE TRAVAIL AVEC PLUS  
DE 40 PLACES DANS L'ESPACE  
DE COWORKING MIS À DISPOSITION  
DES COLLABORATEURS  
DES EXPERTS-COMPTABLES

2

BUREAUX FERMÉS LOUÉS  
À DES CLIENTS EXTÉRIEURS  
DANS L'AILE COUR

22

BUREAUX FERMÉS,  
DONT 6 NON OCCUPÉS

100

DOMICILIATIONS  
SIMPLES

# Accompagner les professionnels du chiffre

AU-DELÀ DE SES MISSIONS RÉGALIENNES, LE CONSEIL RÉGIONAL DÉVELOPPE DES PROJETS POUR AIDER LES PROFESSIONNELS DANS LEUR INSTALLATION, DES OUTILS POUR LEUR DÉVELOPPEMENT, OU ENCORE DES AIDES EN CAS DE DIFFICULTÉ.

## LUCA : l'espace de coworking au cœur de Paris

LUCA continue à se placer comme le centre d'affaires des professionnels du chiffre homologué par le H3C pour les commissaires aux comptes. Il répond directement aux différents besoins, de la simple domiciliation à la location régulière de bureaux ou de salles de réunions, cet espace de travail offre un cadre de travail respectant les règles de confidentialité et de déontologie.



Depuis 2021, l'Ordre maintient ce partenariat afin de répondre aux besoins des professionnels de pouvoir se retrouver entre dirigeants. Chefs d'entreprise, ils rencontrent des défis et des difficultés similaires, ces conditions permettent de rompre avec l'isolement qu'ils peuvent ressentir, notamment lors des premières années d'installation.

 **Rendez-vous sur le site**  
<https://www.luca.paris/>



## Les dispositifs de sauvegarde et d'entraide

Le comité Solidaire en 2023

20

SUIVIS

1

ACCOMPAGNEMENT  
TECHNIQUE

5

APPELS DU  
N° VERT AMAROK

### LE COMITÉ SOLIDAIRE

Le comité, composé de consœurs et confrères expérimentés agit comme une cellule d'accompagnement des professionnels rencontrant des problèmes de santé, des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel. Il offre une assistance précieuse aux experts-comptables en difficulté.



Plusieurs dispositifs sont proposés pour répondre à ces missions :

- **0800 501 201 : n° vert gratuit et confidentiel (dispositif Amarok)**  
Un.e psychologue du travail écoute avec bienveillance et oriente le cas échéant vers d'autres professionnels à proximité du domicile de l'appelant (psychologues, psychiatres, sophrologues...)
- **Apesa France : apporte une aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance (burn-out, épuisement) : 5 consultations gratuites avec un.e psychologue**
- **Accompagnement technique par un confrère ou une consœur de 40 heures pris en charge par l'Ordre**
- **Mentorat**
- **BBUSI, plateforme de mise en relation entre confrères et consœurs pour trouver ou proposer des missions externalisées adaptées à votre profil et à vos besoins**
- **Possibilité de mise en place d'un échéancier pour régler les cotisations ordinales et de la Cavec**

### SÉRÉNITÉ PRO

Le coffre-fort numérique représente aujourd'hui un outil essentiel pour les professionnels du chiffre garantissant la continuité d'activité du cabinet.



En 2021, l'Ordre francilien et la CRCC de Paris ont signé un partenariat avec Kayz (anciennement Mesvolontés) et ont mis à disposition des experts-comptables et des commissaires aux comptes la plateforme Serenitepro.fr. Cette plateforme permet aux professionnels du chiffre de stocker gratuitement toutes les informations importantes à transmettre en cas d'incapacité temporaire ou de décès. Conçue comme un véritable coffre-fort numérique, il suffit de compléter la partie professionnelle offerte par les institutions du chiffre pour centraliser et sécuriser ses dernières volontés, ses codes confidentiels, ses directives anticipées, ou toutes autres informations essentielles à la gestion de leur cabinet.

De nombreux consœurs et confrères ont déjà adopté la plateforme. Il est également possible de souscrire à la partie personnelle de la plateforme moyennant un abonnement complémentaire.

✨ **Pour en savoir plus et bénéficier de cette solution, visitez le site <https://www.serenitepro.fr>**



En 2023

235

ABONNEMENTS

(+70 depuis  
2022)

## Les outils Espace pro et Cap Performance

Espace pro  
en 2023

14 502

UTILISATEURS

1 399

DOSSIERS D'INSCRIPTION

AU TABLEAU

2 234

DOSSIERS D'INSCRIPTION

AU STAGE

8 024

ATTESTATIONS D'INSCRIPTIONS

TÉLÉCHARGÉES

2 764

MISES À JOUR DE COORDONNÉES

EFFECTUÉES

### ESPACE PRO

Espace pro, c'est l'extranet conçu pour faciliter les échanges avec l'Ordre des experts-comptables de la région Île-de-France. Il permet aux professionnels d'accomplir leurs démarches administratives 100% en ligne pour accélérer les inscriptions et les échanges avec le conseil francilien !

Les fonctionnalités clés incluent l'inscription au Tableau, la gestion des cotisations, le suivi du stage d'expertise comptable ou encore du contrôle qualité.

#### EN DÉTAIL, ESPACE PRO C'EST :

##### Inscription au tableau

- Personne physique
- Personne morale
- Stagiaire expert-comptable
- Visualisation et modification des informations orales
- Téléchargement des attestations d'inscription

##### Suivi du contrôle qualité

- Suivi de l'évolution de son contrôle en direct
- Contact avec le contrôleur qualité
- Dématérialisation des documents

##### Suivi du stage d'expert-comptable

- Suivi du cursus
- Dépôts des rapports
- Relance et notification automatique
- Accès pour les contrôleurs et maîtres de stage

##### Gestion de vos cotisations

- Visualisation de votre solde
- Gestion et paiement des cotisations
- Échanges avec le service

##### FAQ

✳️ **Pour découvrir et utiliser toutes les fonctionnalités d'Espace pro, rendez-vous sur [espace-pro.oec-paris.org](https://espace-pro.oec-paris.org)**

### CAP PERFORMANCE

Pour organiser et sécuriser les activités mais



surtout fluidifier la gestion quotidienne des cabinets, l'outil Cap Performance a vu le jour. En proposant de la documentation pratique, des guides ou encore des outils d'organisation, il a pour objectif d'aider et accompagner les professionnels du chiffre dans leur quotidien et la gestion de leurs cabinets.

✳️ **Testez l'outil Cap Performance et découvrez l'ensemble des outils proposés**  
<https://www.capsurlaperformance.fr/>



Le contrôle  
qualité  
en 2023

119

CONTRÔLEURS  
DONT 15 NOUVEAUX  
FORMÉS

110

CONFRÈRES FORMÉS  
AUX NORMES DANS LE  
CADRE DE LA PRÉPARATION  
AU CONTRÔLE

586

CONSEILS ET CONFRÈRES  
ONT BÉNÉFICIÉ D'UN  
CONTRÔLE EFFECTIF EN 2023

CES CONTRÔLES  
ONT ÉTÉ CONCLUS DE LA  
MANIÈRE SUIVANTE :

77 %

DE RAPPORTS  
SANS OBSERVATIONS

19 %

DE RAPPORTS  
AVEC OBSERVATIONS

4 %

DE RAPPORTS  
AVEC OBSERVATIONS  
ET RE-CONTRÔLE À UN AN

## Bénéficiaire d'un contrôle qualité pour challenger sa performance

Les contrôles de qualité visent à harmoniser les pratiques professionnelles et à accompagner les experts-comptables dans l'amélioration continue de leurs méthodes de travail.



Commission  
Qualité

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

En visant une performance toujours accrue, ces contrôles contribuent à renforcer la perception positive du public quant à la qualité des services fournis par la profession. Ces dernières années, le contrôle qualité a connu de nombreuses évolutions pour mieux répondre aux exigences actuelles.

### RATIONALISATION DES PROCESS

L'ADN du contrôle de qualité est la confraternité. C'est pourquoi le rôle du contrôleur a été valorisé puisqu'il est devenu l'interlocuteur privilégié de l'expert-comptable contrôlé.

Son rôle est d'apporter des réponses pratiques aux questions que se pose l'expert-comptable face aux évolutions de l'exercice de notre profession et de l'accompagner lors de toutes les étapes du contrôle.

De même, la relation entre le superviseur et le contrôleur s'est intensifiée et favorise les échanges. Une mission de management est dévolue au superviseur pour permettre la montée en compétences des contrôleurs.

Cette nouvelle synergie entre les différents acteurs permet d'améliorer la performance générale des contrôles.

## L'Ordre francilien au cœur de la prévention des entreprises en difficulté

La vie d'un dirigeant d'entreprise est faite de rebondissements et lorsqu'il traverse des périodes difficiles, son expert-comptable en est souvent le premier témoin. Pour anticiper et gérer les divers défis rencontrés par les entrepreneurs, le CROEC IDF s'implique activement dans de nombreuses actions d'assistance et de prévention.



Centre d'information  
sur la prévention des difficultés  
des entreprises (CIP 75)

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

### CIP (CENTRE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES)

Chaque mois, le CIP propose aux entrepreneurs en difficulté une rencontre anonyme et gratuite organisée un jeudi par mois. Lors de ces rendez-vous, un expert-comptable, un avocat et un ancien juge du Tribunal de commerce se rendent disponibles pour accompagner au mieux le chef d'entreprise.

Ces professionnels évaluent les besoins spécifiques de chaque chef d'entreprise et le dirigent vers les sources d'informations utiles. Ils fournissent des informations sur l'état de la législation, les procédures les plus adaptées à la situation, ainsi que sur les recours disponibles et leurs modalités, tout en tenant compte des spécificités propres au domaine d'activité. Ils agissent sur des problématiques telles que : des retards de paiement, une baisse de chiffre d'affaires ou la perte d'un client important. Bien que les difficultés financières soient courantes dans la vie des entreprises, elles peuvent potentiellement conduire à leur disparition si elles sont ignorées ou mal gérées par leurs dirigeants.

Les CIP sont conçus pour aider les chefs d'entreprises confrontés à des retards de paiement, une baisse de chiffre d'affaires ou la perte d'un client important. Bien que les difficultés financières soient courantes dans la vie des entreprises, elles peuvent potentiellement conduire à leur disparition si elles sont ignorées ou mal gérées par leurs dirigeants.

“

**Le CIP continue d'accompagner, éclairer et orienter toutes les entreprises faisant face à de grandes difficultés et ne sachant comment agir. Par ces actions, on détecte de façon précoce les problématiques d'entreprises et on anticipe leur traitement.**

**Nicolas Yakoubowitch**

PRÉSIDENT DU CIP 75



”



**Pour les questions dans le cadre d'une mission de CAC :** consultez les outils présents sur le site de la CRCC de Paris et contactez le service Juridique de la CRCC de Paris (service réservé à ses membres) par téléphone au 01 53 83 94 35 ou par email [service.juridique@crcc-paris.fr](mailto:service.juridique@crcc-paris.fr).



## LE COMITÉ PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DES CLIENTS



Pour soutenir les experts-comptables dans l'accompagnement de leurs clients, le comité a créé la cellule « Soutenir vos clients en difficulté », en collaboration avec les tribunaux de commerce d'Île-de-France. Cette initiative vise à renforcer la capacité des experts-comptables à anticiper les risques et à mettre en place des solutions avant qu'il ne soit trop tard. Elle vient également outiller ces professionnels pour qu'ils soient en mesure d'apporter un soutien adapté à leurs clients.

Le processus commence par un échange téléphonique avec un permanent du conseil régional de l'Ordre pour comprendre les difficultés du client. Un rendez-vous téléphonique avec un juge consulaire et le professionnel du chiffre suit pour approfondir la situation. Ensuite, la cellule informe l'expert-comptable et, si nécessaire, propose une liste d'avocats spécialisés en entreprises en difficulté.



[soutenirvosclients@oec-paris.fr](mailto:soutenirvosclients@oec-paris.fr)

01 55 04 31 31

## LES ATELIERS MIEUX VAUT PRÉVENIR (MVP)

Depuis 2022, les ateliers *Mieux vaut prévenir* sensibilisent à la nécessité de faire prendre conscience aux chefs d'entreprise que la détection anticipée des premières difficultés donne plus de chances d'aboutir à des négociations avec les créanciers en procédure amiable.

En 2023, les thèmes abordés ont été : la cession d'entreprise en difficulté, l'utilisation des outils de prévention, l'expert-comptable au cœur de la prévention, et l'accompagnement dès l'ouverture d'une procédure collective.



**Les ateliers sont disponibles en rediffusion dans la vidéothèque du site de l'Ordre francilien** <https://www.oec-paris.fr/videotheque/?cat=28>

Des ateliers animés par Me Alexandra Blanch (administrateur judiciaire chez Arva), Me Nassim Ghalimi (avocat associé chez Osborne Clarke), et Nicolas Yakoubowitch (expert-comptable élu, président du comité Prévention des difficultés économiques des clients).

“

**Le rôle des professionnels du chiffre est plus précieux que jamais pour accompagner les dirigeants. Il faut traiter la maladie de l'entreprise de manière précoce, repérer les signes avant-coureurs, engager les mesures nécessaires.**

”

**Nicolas Yakoubowitch**

PRÉSIDENT DU COMITÉ PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

# La déontologie au cœur de votre exercice professionnel

850

APPELS TRAITÉS

PAR LES PERMANENTS  
DU SERVICE DÉONTOLOGIE

439

MAILS TRAITÉS

PAR LES PERMANENTS  
DU SERVICE DÉONTOLOGIE

57

QUESTIONS TRAITÉES

PAR LA COMMISSION  
DÉONTOLOGIE

3

CONVOCATIONS

DEVANT LE PRÉSIDENT

DE LA COMMISSION DÉONTOLOGIE

(ACTION DE COMMUNICATION  
CONTRAIRE À L'ARTICLE 152  
DU CODE DE DÉONTOLOGIE)

LA DÉONTOLOGIE EST FONDAMENTALE POUR LA PROFESSION, CAR ELLE GARANTIT UN CLIMAT DE CONFIANCE ENTRE LE PROFESSIONNEL ET SON CLIENT. L'ORDRE RÉGIONAL S'ASSURE QUE CES PRINCIPES SONT RESPECTÉS ET OFFRE UN SOUTIEN AUX MEMBRES DANS LEUR PRATIQUE PROFESSIONNELLE. LE NON-RESPECT DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES PEUT ENTRAÎNER, OUTRE DES SANCTIONS CIVILES ET PÉNALES, DES MESURES DISCIPLINAIRES, POUVANT ALLER DE LA RÉPRIMANDE À L'EXCLUSION DÉFINITIVE DU TABLEAU DE L'ORDRE.

## La commission Déontologie et études techniques

Les professionnels peuvent, tout au long de l'année, obtenir des réponses à leurs questions déontologiques concernant leur pratique (comme l'acceptation de missions, le secret professionnel, la communication, etc.) grâce aux permanents du service juridique.



Commission  
Déontologie

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Lorsque des questions de principe exigent une prise de position officielle, elles sont envoyées à la commission Déontologie et études techniques qui se réunit 5 fois par an.

La commission assure non seulement l'accompagnement des membres dans leur pratique, mais veille également au respect des règles professionnelles.

## UNE QUESTION ? CONSULTEZ VOTRE FAQ DÉONTO/NORMES !

Le conseil régional met à votre disposition une FAQ dédiée à la déontologie et aux normes professionnelles directement sur votre Espace pro : <https://espace-pro.oec-paris.fr/faq>

## PUBLICATIONS

**FRANCILIEN N°119** Secret professionnel à l'égard des tiers : comment réagir ?

**UN DOSSIER** entièrement consacré aux services régaliens en janvier 2024.



Disponible en ligne :  
<https://lefrancilien.oec-paris.fr/>

## NEWSLETTER DÉONTOLOGIE/NORMES

**MAI 2023** Le professionnel du chiffre dans le cadre des procédures collectives

**JUILLET 2023** La reprise de dossier



INFO CLÉ

## Événements 2023

- **RDV au 50 du 21 mars 2023**  
Assurez avec votre RCP !
- **Universités d'été 2023 du 7 septembre 2023**  
Secret professionnel et responsabilité professionnelle
- **RDV au 50 du 12 décembre 2023**  
Déontologie : stagiaires, quels sont vos droits et vos obligations ?



Les replays des RDV au 50 sont disponibles sur notre site Internet : <https://www.oec-paris.fr/actualites/videotheque/>

## La Chambre régionale de discipline en 2023

22

AUDIENCES  
EFFECTUÉES

PAR LES RAPORTEURS

6

AUDIENCES  
TENUES

11

DÉCISIONS  
RENDUES

## La chambre régionale de discipline : faire respecter l'image et les règles de la profession

La chambre régionale de discipline, juridiction indépendante dirigée par des magistrats, a pour mission de sanctionner les manquements aux règles déontologiques et aux obligations professionnelles, que ces infractions soient ou non jugées par les juridictions pénales ou civiles. Le secrétariat de cette chambre est situé dans les bureaux du conseil régional.

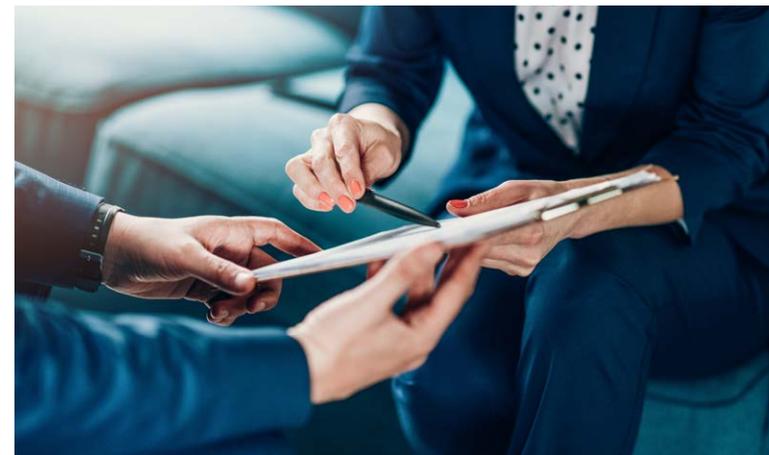
Depuis l'ordonnance n°2016-1635 du 1<sup>er</sup> décembre 2016, la chambre régionale de discipline a le pouvoir d'imposer des sanctions aux dirigeants d'une personne morale de l'expertise comptable ou bien d'une personne physique salariée, préposée ou agissant pour le compte d'une des personnes morales ou d'un expert-comptable agissant à titre individuel.

En 2022, l'activité de la chambre régionale de discipline a été impactée par une nouvelle organisation. En effet, la loi du 14 février 2022 est venue créer une deuxième section de la chambre régionale avec des magistrats de la Cour d'appel de Versailles ainsi qu'une nouvelle fonction, celle de magistrat chargé des poursuites.

Toutes les nominations des magistrats des sections 1 et 2 ont été finalisées. Cette transition a également exigé une adaptation de nos ressources.

Avec la création de la seconde chambre, nous avons augmenté le nombre de rapporteurs, portant leur effectif à 17, contre 11 en 2022. Cela garantit une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers et une réponse plus rapide aux plaintes reçues.

Concernant la procédure, c'est désormais le magistrat chargé des poursuites qui décide des suites à donner. S'il estime que les faits décrits ne sont pas susceptibles de faire l'objet de poursuites, il a la possibilité de rendre une ordonnance de classement sans suite. Pour le cas où il considère que les faits sont susceptibles de faire l'objet de poursuites, il procède alors à la désignation d'un rapporteur et définit le périmètre de son instruction. Après que le rapporteur ait terminé les opérations d'instruction et présenté son rapport, il appartient au magistrat chargé des poursuites de décider si les faits justifient un renvoi en audience de discipline ou s'ils doivent faire l'objet d'une ordonnance de non-lieu. Cette procédure, introduite par le décret d'application de la loi du 14 février 2022, concerne toutes les plaintes pour lesquelles aucun rapporteur n'a été nommé au 30 décembre 2022.



# Développer les compétences et les connaissances

L'ORDRE FRANCILIEN MET À DISPOSITION DES EXPERTS-COMPTABLES DIVERSES OPPORTUNITÉS DE FORMATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. ENTRE WEBINAIRES ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS, DE NOMBREUX THÈMES SONT EXPLORÉS, ALLANT DE LA FINANCE AU DROIT SOCIAL, EN PASSANT PAR LA GESTION DES LITIGES ET LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT.

## Loi de finances 2023 : le rendez-vous immanquable du début d'année

Depuis près de 30 ans, l'Ordre francilien rassemble la profession pour présenter les nouveautés fiscales introduites par la Loi de finances, un événement devenu incontournable après les fêtes de fin d'année.

Organisée en collaboration avec le conseil supérieur du notariat, la Chambre des notaires de Paris et le conseil national de l'Ordre des experts-comptables, cet événement met en lumière les évolutions fiscales que les professionnels devront maîtriser pour accompagner leurs clients.

En 2023, les experts-comptables Delphine Cabon et Vital Saint-Marc, ainsi que les notaires Jérôme Cesbron et Sylvain Guillaud-Bataille, ont présenté les nouveautés fiscales attendues, apportant ainsi une vision claire des changements à venir pour les professionnels du chiffre. L'événement a été introduit cette année par Gabriel Attal, alors ministre de l'Action et des Comptes publics.

Pendant environ deux heures, nos spécialistes ont analysé les nouvelles mesures fiscales affectant les particuliers et les entreprises, la transition énergétique, la TVA et la facturation électronique. Ce décryptage a permis à l'ensemble de la profession de bénéficier d'analyses précises pour mener à bien leurs missions de conseil.



“ ***Cette phase d'actualisation de nos connaissances est très importante et révélatrice de notre volonté commune d'accompagner toujours au mieux nos clients, en leur donnant les meilleurs conseils, en étant les plus précis possibles, en sécurisant leur activité et en veillant au respect de nos législations.*** ”

**Virginie Roitman**

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ÎLE-DE-FRANCE



## Les RDV au 50

Ces rencontres organisées sous forme de webinaires et petits déjeuners au 50 rue de Londres, ont pour vocation d'informer les professionnels sur les actions de l'Ordre, les sujets d'actualité et les nouveaux outils mis en place pour faciliter et sécuriser leur pratique professionnelle.

RENDEZ-VOUS  
AU  
50

Lors de ces rendez-vous, les consœurs et confrères ont l'opportunité de poser toutes leurs questions concernant les services régaliens.

En plus de fournir des informations clés, ces événements permettent aux participants d'échanger autour de problématiques qu'ils rencontrent dans leur exercice quotidien.



2 762

INSCRIPTIONS

POUR

1 188

PARTICIPANTS

SOIT

43 %

DE TAUX DE  
PARTICIPATION

### LES SUJETS ABORDÉS EN 2023

#### JANVIER

- › Comment communiquer avec l'administration ?

#### FÉVRIER

- › Comment faire bénéficier vos clients des dispositifs permettant de compenser la hausse des prix de l'énergie ?
- › Formalités légales de vos clients : quel interlocuteur pour quelle formalité ?
- › Transmission de cabinet : découvrez votre nouvelle plateforme

#### MARS

- › Assurez avec votre RCP ! Votre exercice professionnel totalement sécurisé

#### MAI

- › Comment l'Ordre vous accompagne dès la fin de votre stage et durant vos premières années d'exercice ?

#### JUIN

- › Transformez les compétences de vos collaborateurs en diplôme avec la VAE

#### JUILLET

- › Lutte blanchiment de capitaux et financement du terrorisme (LBCFT) : comment remplir concrètement vos obligations et vous préparer aux contrôles des instances ?

#### SEPTEMBRE

- › Le best of des litiges : les mises en cause les plus courantes

#### OCTOBRE

- › Comment assurer la continuité de votre activité ?

#### DÉCEMBRE

- › Déontologie de la profession : stagiaires, quels sont vos droits et vos obligations ?

▶ Retrouvez les replays de ces rendez-vous sur le site de l'Ordre ! ✨

# 04.

## Les projets à venir

### 1. L'ORDRE EN 2024...

---

EN 2024, LES ÉLUS ET LES PERMANENTS DE L'ORDRE FRANCILIEN CONCENTRERONT LEURS ACTIONS SUR LA DURABILITÉ, L'ATTRACTIVITÉ, LA LUTTE CONTRE LES ILLÉGAUX, L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ET LA MISE À DISPOSITION DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES CABINETS.

---

# L'Ordre en 2024...

## Un programme ambassadeurs officiellement lancé

Après une campagne menée fin 2023, l'Ordre des experts-comptables Île-de-France lance officiellement son programme ambassadeurs en 2024. L'ensemble des bénévoles sont invités à participer aux actions de promotion qui aideront à répondre aux difficultés de recrutement de la profession. Depuis plusieurs années, les cabinets peinent à attirer de nouveaux talents en raison notamment de préjugés sur les conditions de travail et une méconnaissance des débouchés et des missions.

Pour inverser cette tendance, la commission Attractivité de l'Ordre francilien a initié une campagne de recrutement visant à constituer une équipe d'« ambassadeurs de la profession ». Ces ambassadeurs auront pour mission de sensibiliser les jeunes en quête d'orientation professionnelle en allant à leur rencontre dans les lycées et en participant à des salons étudiants. Ils disposeront d'un kit complet comprenant des supports promotionnels (flyers, présentations PowerPoint, le magazine « Un job fait pour moi »).

La soirée inaugurale du programme aura lieu en janvier 2024. Les nouveaux ambassadeurs pourront se familiariser avec leur rôle et les outils à leur disposition.

En s'engageant comme ambassadeurs, les professionnels ont l'opportunité de promouvoir la filière mais aussi de rencontrer les futurs talents du secteur. Les experts-comptables stagiaires pourront également s'engager dans le programme, ce qui leur permettra de valider leur journée institutionnelle !



## Cap sur la durabilité

2024 marque l'année de la durabilité. Pour sensibiliser les experts-comptables et leurs collaborateurs à l'opportunité de missions que représente la durabilité, des réflexions autour d'une charte et de modules de formation seront lancées.

Des initiatives futures incluront le développement d'outils, de modules de formation, d'ateliers, et de partenariats pour promouvoir les missions de durabilité, ainsi que le renforcement de la communication et de la sensibilisation sur ces sujets. Des collaborations avec des entités formatrices et des institutions pourront être envisagées.

## RDV au 50 spécial exercice illégal



En 2024, les RDV au 50 connaîtront une variante consacrée à la lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable.

Des webinaires interactifs d'une demi-heure lors desquels la présidente de l'Ordre, accompagnée d'un intervenant, abordera des sujets en lien avec l'exercice illégal. Parmi les thématiques abordées, les participants apprendront notamment comment reprendre un dossier précédemment géré par un illégal. Ils découvriront également les risques liés à une association avec un non-membre de l'Ordre et comment réagir si un client souhaite partir pour aller voir un illégal.

En 2024, est prévu la sortie d'un reportage réalisé par Raphaël Tresanini. Ce documentaire souhaite mettre en lumière les actions concrètes menées par l'Ordre des experts-comptables francilien et ses partenaires pour combattre l'exercice illégal et la délinquance financière.

## Remise à neuf de PON



La refonte de la plateforme PON sera finalisée courant 2024. Elle offrira une vitrine modernisée des outils de la profession destinée à recenser les différents éditeurs du marché et à aider les experts-comptables à trouver des solutions fiables et performantes. La première version avait été jugée peu intuitive et surchargée de critères de recherche sans mécanisme de comparaison.

Les objectifs de cette refonte incluent une mise à jour ergonomique et un nouveau design de la plateforme, une arborescence améliorée facilitant la recherche de solutions adaptées aux attentes des experts-comptables, ainsi que l'ajout de la possibilité de comparer les différents outils pour guider les utilisateurs vers le meilleur choix.

## Conférences dans les tribunaux de commerce franciliens pour la prévention des difficultés des entreprises

En 2024, l'Ordre francilien prévoit d'intensifier ses actions de sensibilisation dans de nombreux tribunaux de commerce d'Île-de-France.

Cette initiative vise à présenter les dispositifs de prévention et d'accompagnement développés pour les entreprises en difficulté, notamment à travers des mises en garde, des rendez-vous thématiques, et des formations spécifiques. Lors de ces visites, l'Ordre mettra en lumière les interventions effectuées au cours du premier semestre, démontrant l'engagement du conseil régional dans la prévention des défaillances d'entreprises.

# Les outils de l'Ordre



## B.Confrat

Le conseil régional et la CRCC de Paris ouvrent en 2024 une toute nouvelle plateforme pour faciliter la mise en relation entre stagiaires, maîtres de stage expertise et maîtres de stage CAC !



## B.Bigger

Le site de recrutement qui vous offre l'opportunité d'explorer le marché de l'expertise comptable grâce à son annuaire attractif des cabinets.



## BBusi

Votre plateforme de mise en relation entre confrères pour trouver ou proposer des missions externalisées adaptées à votre profil et à vos besoins (temps, typologie de mission, taille du cabinet...)



## BBuyBye

La plateforme de mise en relation cédant/repreneur de l'Ordre francilien pour les cabinets d'expertise comptable.



## Cap Performance

Un véritable consultant numérique pour votre cabinet. Diagnostics, plans d'actions, outils pratiques, formations... tout ce dont vous avez besoin pour piloter votre cabinet sereinement se trouve sur notre plateforme.



## Compta Illégale

Ce site vous permet de signaler un illégal et ainsi participer à la protection de la profession.



## Image PME

Le baromètre économique Image PME donne aux experts-comptables et à leurs collaborateurs une connaissance fine du tissu économique par secteur d'activité et territoire géographique.



## INNEST

### Innest

L'accélérateur de startups de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France.



### LUCA

Le centre d'affaires dédié aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes au centre de Paris.



## LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DES EXPERTS-COMPTABLES LFRANCIEN

### Le Francilien

Le magazine trimestriel des experts-comptables franciliens.



## PON LA PLATEFORME DES OUTILS NUMÉRIQUES

### PON Plateforme des outils numériques

Une plateforme de référencement collaboratif des outils numériques à destination de la profession comptable et de leurs clients.



### Un job qui compte

La vitrine de la profession dédiée aux jeunes qui découvrent les métiers du chiffre : formations, perspectives professionnelles et actualités autour de la profession y sont compilées.



### Vidéothèque

Retrouvez les conférences filmées et les replays de nos événements, les témoignages de consœurs et confrères, les présentations de nos outils...



**oec-paris.fr**

01 55 04 31 31  
50 rue de Londres  
75008 Paris



OECParis



Ordre des  
Experts-  
Comptables Paris  
Île-de-France



Ordre des  
experts  
comptables région  
Paris Île de France



CROEC  
PARIS



Kifftacompta

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*  
Région Paris Ile-de-France